

LAURENT PAQUIN NE DÉPLAÎT PAS

PAGE 5



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

PYEONGCHANG
2 0 1 8
MON HIVER, MES JEUX

Ce soir

DIFFUSEUR OFFICIEL

5260049

En prison pour éviter la misère

Un homme vole pour pouvoir manger

PAGE 2

Ivre au volant d'un camion rempli de dynamite

45 jours derrière les barreaux pour un récidiviste

PAGE 2

Accusé de tentative de meurtre

Le coup de feu tiré par Christopher Ouellet a frôlé le cœur de la victime

PAGE 3



DU RÉPIT POUR LES INFIRMIÈRES

Le CIUSSS et les syndicats concluent une entente sur le temps supplémentaire obligatoire **PAGE 6**

Pour mes premières sorties...

D DENTISTES
DESAUTELS

672, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi
418 696-1626 | dentistesdesautels.com

5262683

Saint-Valentin

TABLE D'HÔTE
POUR AMOUREUX

2 / 45\$

le Coq Rôti

5256423

JACOB PERRON ÉCOPE DE 45 JOURS DE PRISON

En état d'ébriété au volant d'un camion plein de dynamite

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Jacob Perron a heurté un panneau de signalisation alors qu'il conduisait une camionnette remplie de dynamite, en état d'ébriété. Il aura le temps de réfléchir à ses gestes, car il a pris le chemin de la prison pour les 45 prochains jours.

L'individu de 25 ans, de Saint-Honoré, en est à sa seconde condamnation pour conduite avec les facultés affaiblies.

En 2014, il avait été condamné à 1800 \$ d'amende pour la première infraction.

Le 24 novembre 2017, Perron conduit la camionnette de l'entreprise pour laquelle il travaille lorsqu'il en perd le contrôle. Il termine sa course en heurtant un panneau de signalisation dans la municipalité de Saint-Honoré.

En état d'ébriété avancé (les tests d'alcoolémie ont révélé des taux de .233 et de .224), il a quitté les lieux à la course. Malheureusement pour lui, un citoyen a aperçu la scène et a immédiatement communiqué avec les policiers.

À leur arrivée, les patrouilleurs ont suivi les indications données par le témoin et ont été en mesure d'attraper l'individu.

« Vous m'avez eu. C'est ma deuxième balloune », leur a lancé Perron au moment de son arrestation.

M^e Sabrina Tremblay, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et M^e Julien Boulianne, en défense, ont présenté une suggestion commune à la juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec.

Ils ont tenu compte du fait que l'accusé a profité de sa première occasion pour plaider coupable, mais aussi qu'il s'agissait d'une deuxième infraction en moins de cinq ans.

Ils ont aussi retenu que les taux d'alcool étaient plus de deux fois supérieur à la limite autorisée et que l'individu avait été impliqué dans un accident.

Les deux procureurs ont confirmé qu'une peine de détention s'imposait et que 45 jours de détention seraient appropriés.

Le tribunal lui a aussi imposé une interdiction de conduire de deux ans.

« On va convenir qu'une fois (conduire en état d'ébriété), c'est déjà trop. Mais une deuxième fois, c'est incommensurable. Chaque jour, les journaux nous parlent d'histoires d'horreur en lien avec la conduite avec les facultés affaiblies », a lancé la juge Rouleau.

« Vous avez été chanceux qu'il n'y ait pas de blessé, surtout avec les taux (d'alcool) enregistrés. N'attendez pas que ça vous arrive », a-t-elle ajouté.

MANDAT D'ARRESTATION

Dans un autre ordre d'idées, la juge Rouleau a lancé un mandat d'arrestation contre Steeve Rodgers. L'individu devait recevoir sa sentence pour une affaire de contacts sexuels.

Le client de M^e Sylvain Morissette ne s'est pas présenté au Palais de justice de Chicoutimi, prétextant que son fils avait connu des problèmes majeurs de santé et qu'il devait l'accompagner chez un médecin spécialiste.

La juge Rouleau a demandé à l'avocat de faire comprendre à son client qu'il devait se présenter en salle d'audience pour recevoir sa peine.

« Je lui ai fait votre message, mais il m'a répondu qu'il ne serait pas au palais de justice aujourd'hui (jeudi) », a mentionné M^e Morissette.

La juge Rouleau a immédiatement lancé un mandat d'arrestation.

Une nouvelle accusation pourrait être déposée contre lui, ce qui pourrait augmenter la sentence à recevoir.

M^e Julien Boulianne estime qu'une sentence de détention s'imposait pour Jacob Perron en raison de la gravité de l'infraction. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Il vole pour pouvoir manger

Deux semaines de prison pour « régulariser » sa situation

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Un individu de 35 ans de Jonquière pourra manger et avoir un toit sur la tête après avoir été condamné à 15 jours d'emprisonnement. Il a été reconnu coupable d'avoir mangé de la nourriture à l'épicerie sans la payer. Même s'il l'a fait par nécessité, ça demeure illégal, selon la juge Sonia Rouleau.

L'homme a été arrêté lundi après avoir commis un vol dans un marché d'alimentation. Il est entré, a pris quelques victuailles et les a consommées sur les lieux.

Après l'avoir observé un certain temps, l'agent de sécurité de l'épicerie est allé le voir pour lui dire de payer la facture avant de partir.

L'individu lui a dit qu'il ne pouvait payer le montant de 12,48 \$, car il n'avait pas d'argent.

« Mon client

venait de passer les quatre ou cinq derniers jours à dormir dehors et il n'avait rien mangé depuis ce temps. Il voulait simplement manger quelque chose. Il avait faim », a indiqué M^e Julien Boulianne.

La juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, s'est interrogée à savoir pourquoi l'accusé ne s'était pas rendu à la soupe populaire pour y prendre un repas.

« Car il n'a pas d'argent. La soupe populaire ne coûte pas cher à 2 \$, mais mon client n'avait véritablement pas d'argent pour le faire », a expliqué M^e Boulianne.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a demandé une sentence de 30 jours de détention, alors que le procureur de la défense croyait que les journées passées en détention seraient suffisantes.

« J'ai de la difficulté à rendre une décision en raison de vos antécédents. Vous avez commis une infraction de nécessité (alimentaire), mais ça reste qu'il s'agit d'un geste illégal », a précisé la juge Rouleau.

Celle-ci a imposé une peine de 15 jours de détention. Pendant ce temps, l'accusé pourra dormir au chaud et avoir droit à trois repas par jour.

« Ce temps devrait vous permettre de régulariser votre situation, de vous trouver un logement et faire votre demande d'aide sociale », a conclu la juge Rouleau.

Les policiers auraient voulu ne pas garder l'individu sous les verrous pendant deux jours, mais comme l'accusé ne pouvait fournir une adresse, ils n'ont pu le libérer.

« Mon client venait de passer les quatre ou cinq derniers jours à dormir dehors et il n'avait rien mangé depuis ce temps. Il voulait simplement manger quelque chose. Il avait faim. »

— M^e Julien Boulianne





Christopher Ouellet a été amené au Palais de justice de Chicoutimi. Il est passé au département des empreintes avant d'être amené en salle d'audience. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ACCUSÉ DE TENTATIVE DE MEURTRE

Christopher Ouellet fait face à sept chefs d'accusation et reste détenu



STÉPHANE BÉGIN
sbeg@lequotidien.com

Christopher Ouellet, qui aurait tiré un coup de feu en direction d'un jeune homme, le blessant à l'abdomen et frôlant son cœur avec la balle, fait face à des accusations importantes de tentative de meurtre et de destruction de preuve. Au total, sept chefs d'accusation ont été déposés.

Le jeune homme de 20 ans de la rue Goya, à Jonquière, a comparu jeudi matin devant la juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec. Le directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) s'est opposé à la remise en liberté de l'individu.

Ouellet, dont les intérêts sont représentés par M^e Julien Boulianne, est accusé d'avoir tenté de

causer la mort à l'aide d'une arme à feu, d'avoir eu l'intention de mutiler ou de blesser une personne volontairement et d'avoir volontairement tenté d'entraver ou de contrecarrer le cours de la justice en détruisant un élément de preuve.

Il est aussi accusé d'avoir braqué une arme à feu sur la victime, d'avoir eu en sa possession une arme dans un dessein dangereux, d'avoir eu en sa possession une arme sans être titulaire du permis et d'avoir proféré des menaces de mort à la victime.

Les événements, encore nébuleux, se sont produits mardi soir lorsqu'un jeune homme blessé par balle s'est présenté à l'hôpital de Jonquière.

Deux individus ont déposé le blessé au centre hospitalier et se sont assurés que le personnel hospitalier le prendrait en charge, avant de s'éclipser.

Devant le peu d'information en lien avec l'événement, le personnel de l'urgence a communiqué avec les policiers de Saguenay afin de tenter de résoudre le mystère.

Pour le moment, les détails de l'agression et les motifs de celle-ci ne sont pas connus.

M^e Sébastien Vallée, du DPCP, a remis une preuve partielle à la défense, car l'enquête se poursuit toujours.

« Je ne ferai pas de commentaire sur la trame factuelle à ce stade-ci. Mais les éléments constitutifs de l'infraction de tentative de meurtre sont évidemment de poser un geste avec l'intention de tuer une autre personne. Il s'agit d'un chef d'accusation important et il repose sur cette preuve », a mentionné M^e Vallée.

Le procureur de la Couronne n'a pu commenter l'accusation voulant que l'accusé ait voulu détruire un élément de preuve et n'a pu dire si l'arme avait été retrouvée étant donné que l'affaire est toujours sous enquête.

Les patrouilleurs de la Sécurité publique de Saguenay ont tenté de retrouver le présumé agresseur durant les heures qui ont suivi l'altercation, mais n'y sont pas parvenus. Ce n'est que mercredi que Ouellet a été épinglé.

L'individu s'est présenté au Palais de justice de Chicoutimi afin de rencontrer son avocat.

Il a ensuite été interrogé par les policiers.

M^e Boulianne entend contester certaines des accusations.

« Il est encore tôt pour me prononcer, car je viens à peine de prendre connaissance de l'ensemble de la preuve. Mais à la suite de discussions préliminaires avec mon client, nous avons l'intention de contester une bonne partie des accusations, notamment le chef de tentative de meurtre », note M^e Boulianne.

Ce dernier ne connaît pas encore tous les détails entourant l'altercation survenue au domicile de l'accusé.

« Ce que l'on sait pour l'instant, c'est que trois individus se sont présentés chez mon client. Ils cherchaient un autre individu. Une bagarre a éclaté et un coup de feu a été tiré », a poursuivi le criminaliste.

Quant à l'objection de remise en liberté, M^e Vallée l'a justifiée

« À la suite de discussions préliminaires avec mon client, nous avons l'intention de contester une bonne partie des accusations, notamment le chef de tentative de meurtre. »

— M^e Julien Boulianne

en précisant que Ouellet possède des antécédents au tribunal de la jeunesse et que les accusations déposées sont graves.

Pour sa part, M^e Boulianne tiendra l'enquête de remise en liberté le mardi 13 février et entend réunir les garanties nécessaires pour obtenir une décision positive de la part du magistrat.

M^e Boulianne reconnaît que la pente peut paraître difficile à surmonter pour obtenir la libération de l'accusé, mais il se dit confiant d'y parvenir.

« Les accusations sont graves à l'heure actuelle. Mais mon client a collaboré à l'enquête avec les policiers et il s'est livré lui-même à la police. Je crois offrir des garanties solides et j'ai bon espoir d'obtenir sa liberté », a ajouté M^e Boulianne.

L'article 239 du Code criminel canadien prévoit que si l'accusé devait être reconnu coupable, il s'exposerait à une peine de détention à perpétuité.

LE PÈRE DE LA VICTIME PRÉSENT EN COUR

De nombreuses connaissances de l'accusé ont pris place dans la salle d'audience pour la comparution de Ouellet, qui a duré moins de trois minutes.

Le père de la victime était également présent.

Sans faire de commentaires officiels, il a dit vouloir voir l'accusé. Il ne croit pas que son fils le connaissait.

Il a ensuite mentionné que son garçon se trouve toujours aux soins intensifs et qu'il devrait demeurer à l'hôpital encore quelques semaines.

Quant à l'état de santé du jeune homme, il est stable, même si la balle a frôlé son cœur et percé son diaphragme.

PREUVE PARTIELLE

M^e Sébastien Vallée a remis la preuve qu'il détenait à son collègue de la défense. Il a précisé que celle-ci était partielle et que d'autres éléments de la preuve devraient être remis éventuellement devant le tribunal.

PRÉSUMÉS TRAFIQUANTS DE DROGUE

Libérés des plus graves accusations

STÉPHANE BÉGIN

sbegim@lequotidien.com

Trois individus, accusés notamment de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, ont été libérés des importants chefs d'accusations de possession d'armes à feu. Les accusés risquaient trois années de pénitencier en cas de verdict de culpabilité.

L'enquête préliminaire de Carlos Innocent-Loga (33 ans), Nicolas Poulin (25 ans) et Stanley Romain (28 ans) s'est déroulée au cours des deux derniers jours au Palais de justice de Chicoutimi devant la juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec.

Les trois accusés et leur présumée complice Cathie Bouchard ont été arrêtés le 1^{er} novembre 2017 à la suite d'une enquête de plusieurs mois des policiers de la Sécurité publique de Saguenay (SPS), de l'Escouade régionale mixte (ERM) et du Groupe tactique d'intervention (GTI).

La perquisition avait permis de saisir 450 grammes de cannabis, 4000 comprimés de métamphétamine, 40 grammes de cocaïne, 100 grammes de crack, 50 grammes d'héroïne et environ un litre de GHB, de même qu'une somme de 8000 \$ dans des résidences du boulevard Saguenay et de la rue Smith, à Chicoutimi.

Les policiers avaient aussi saisi des



Nicolas Poulin — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

armes à feu, d'où les accusations de possession d'armes non autorisées, de possession d'armes avec des munitions et de possession d'armes dans un lieu non autorisé.

L'enquête préliminaire devait permettre à la défense d'obtenir les détails de la preuve obtenue à la suite de l'enquête policière.

D'entrée de jeu, M^e Julien Boulianne a reconnu que ses clients pouvaient être cités à procès pour la possession de stupéfiants et la possession dans le but d'en faire le trafic.



Carlos Innocent-Loga est toujours derrière les barreaux. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Mais il n'acceptait pas pour autant que les accusés le soient pour la possession des armes à feu.

Jeudi après-midi, lors des représentations, M^e Boulianne a laissé voir que ses clients ne pouvaient être cités à procès pour la possession des armes à feu, car la preuve n'a pas été faite qu'elles étaient fonctionnelles.

« J'ai convenu que des armes avaient été saisies lors des perquisitions. Mais la preuve doit démontrer que ces armes pouvaient être utilisées. Elles doivent être susceptibles de causer des lésions ou



Stanley Romain — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, STÉPHANE BÉGIN

de causer la mort selon le Code criminel canadien », indique le criminaliste.

« La Cour suprême du Canada est claire. Pour qu'une personne soit accusée de possession d'une arme à feu, celle-ci doit être fonctionnelle. Si ce n'est pas le cas ou si ce n'est pas démontré, les accusations ne tiennent pas. Là il n'y a rien qui

prouve ou démontre que les armes étaient fonctionnelles. C'est ce que j'ai fait valoir à la juge Rouleau », a mentionné M^e Boulianne, qui a obtenu gain de cause.

Ce dernier ajoute que les chefs d'accusation reliés à la possession des armes à feu étaient les plus importants pour ses clients. Ceux-ci étaient susceptibles d'une peine minimale de pénitencier de trois années s'ils étaient reconnus coupables.

M^e Sabrina Tremblay, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), a tenté de faire valoir que les expertises des armes à feu seraient prêtes pour la tenue du procès.

La juge Rouleau a dû se ranger derrière les arguments de M^e Boulianne voulant que cet élément de preuve n'était pas disponible au moment de l'enquête préliminaire.

Innocent-Loga demeure derrière les barreaux (il y est depuis plus de trois mois), alors que les trois autres accusés conservent leur liberté.

Les quatre individus doivent revenir au tribunal le 20 février afin d'analyser la suite des choses. Il n'est pas impossible que les parties tentent de trouver un terrain d'entente. Si tel est le cas, les accusés pourraient enregistrer des plaidoyers de culpabilité.

EN BREF

La voleuse de portefeuille retrouvée

La femme recherchée pour un vol de portefeuille, commis le 26 décembre dans l'aire de restauration de Place du Royaume, a été retrouvée par la Sécurité publique de Saguenay. L'avis de recherche avait été publié dans nos pages mercredi et le service de police annonçait avoir retracé l'auteure du larcin jeudi après-midi. La femme aurait réalisé le vol entre 12 h 48 et 12 h 53, le lendemain du Jour de Noël.

Identité dévoilée

L'identité de l'homme décédé à la suite d'un accident de motoneige mercredi a été dévoilée. Il s'agit de Claude Larouche, un homme de 72 ans originaire de Jonquière. L'accident est survenu peu après 15 h sur le chemin du Columbiun à Saint-Honoré. Le motoneigiste a voulu traverser la route, mais un véhicule arrivait au même moment. L'impact a été inévitable. La victime faisait partie d'un groupe de six et il était le cinquième à tenter de traverser. Son décès a été constaté au centre hospitalier. JONATHAN HUDON

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	19
détente	18
décès	21
économie & bourse	17
horoscope	19
météo	20
petites annonces	20
télévision	19
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

GUIGNE, nom féminin

Définitions —1. Malchance. 2. Petite cerise à longue queue, très sucrée, de couleur noire ou rouge foncé.

Locution —se soucier de quelque chose, quelqu'un comme d'une guigne : n'accorder absolument aucune importance à cela.

Cooccurrences —la guigne s'acharne, s'abat, continue ; porter la guigne, avoir la guigne, être épargné par la guigne.



Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est



Laurent Paquin a présenté, jeudi soir, son quatrième one-man-show, *Déplaire*, au Théâtre du Palais municipal. —PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

EN SPECTACLE AU PALAIS MUNICIPAL

1200 personnes comblées par Laurent Paquin

SIMONE PILOTE
spilote@lequotidien.com

On ne peut pas plaire à tout le monde, disait Laurent Paquin, mais à entendre les rires, les 1200 personnes réunies au Théâtre du Palais municipal de La Baie ont grandement apprécié leur spectacle. L'humoriste présentait, jeudi soir, son quatrième one-man-show, *Déplaire*, devant une foule en délire.

Dès son entrée en scène, il aborde des sujets plutôt crus qui donnent le ton au spectacle. « Si t'as ri à cette joke-là, tu ne vas pas chialer du reste du spectacle », assure l'humoriste à l'auditoire. Armé de seulement son micro et d'un simple éclairage, il livre, blague après blague, un spectacle de plus de 90 minutes. Plus franc, plus vrai, plus simple, et surtout plus cru, Laurent Paquin assume pleinement l'idée qu'on ne peut pas plaire à tout le monde.

Lui-même, il avoue éprouver un grand malaise à l'idée de déplaire, assez pour n'avoir jamais été capable de retourner un plat

au restaurant, et qui ne le ferait pas même s'il avait une allergie alimentaire.

Laurent Paquin endosse toujours le rôle du bon gars irrité par plusieurs petites choses, notamment les attentes déçues, les caprices des Occidentaux et le pouvoir de certains. L'air de rien, il n'hésite pas à aborder la mort ou la complexité de l'enfance. Ses textes démontrent un travail de qualité qui mélange des propos intelligents et des blagues savoureuses qui dérangent.

Un numéro qui a suscité une vive réaction du public est celui

du casse-croûte Chez Jeanine où il parle du cliché parfait de la serveuse des cabanes à patates frites que l'on retrouve en région.

UN QUOTIDIEN PEU BANAL

Comme plusieurs humoristes, Laurent Paquin a livré des numéros sur le quotidien de tous, mais fort originaux. Des sujets tels que les maringouins, les poules et l'origine du simlipoulet ont créé plusieurs fous rires.

À tout moment, il revient, avec une grande autodérision, sur son poids. Il avoue même être un

boulimique amnésique. « J'oublie de me faire vomir. » De plus, Laurent Paquin affirme qu'il adore rester assis et ne rien faire, « tout comme un politicien qui siège à l'Assemblée nationale ». Toutefois, il promet d'essayer de perdre du poids grâce à la règle des trois P « pain, pute et patate ».

L'humoriste, en parlant de la mort, a provoqué certaines réflexions chez le spectateur. « Le vrai sens de l'humour, c'est quand tu peux rire, même des choses les plus dramatiques. Rire de la mort, c'est peut-être ça le sens de l'humour ultime », a-t-il dit.

En fin de spectacle, il témoigne de son aventure comme père de famille, des crises de sa plus jeune fille ou des aventures d'un voyage en voiture qui ont semblé l'irriter. Plusieurs parents présents dans la salle ont pu s'identifier aux blagues de Laurent Paquin à entendre les éclats de rire. Dès le one-man-show terminé, il a poursuivi avec sa guitare et ses chansons à caractère humoristique.

C'était un Laurent Paquin seul, mais accompagné d'une tonne de surprises et d'extravagances qui a su combler les attentes des Saguenéens.

FAITES COMME CORALIE... ÉCOUTEZ VOTRE COEUR POUR LA ST-VALENTIN

CHICOUTIMI: 1730, boul. Talbot, 418-545-8111
LA BAIE: 522, de la Grande-Baie Sud, 418-544-4723 • www.friprix.ca

Vous voulez cesser de fumer?

Appelez un spécialiste.
C'est gratuit!



Centre d'abandon du tabagisme

Alma
418 669-2000
poste 6349

Chicoutimi
418 543-2221
poste 3939

Dolbeau-Mistassini
418 276-1234
poste 3110

Jonquière
418 695-7700
poste 8664

La Baie
418 544-3381
poste 5211

Roberval
418 275-0110
poste 8163

Saint-Félicien
418 679-5270

CONSEIL
DU MONTAGNAIS
DU LAC-SAINT-JEAN
SECTEUR SANTÉ

Mashteuiatsh
418 275-5386
poste 350

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean

Québec

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Le CIUSSS et les infirmières s'entendent

DENIS VILLENEUVE

dvilleneuve@lequotidien.com

Un pas important a été franchi dans la crise du temps supplémentaire obligatoire pour les infirmières du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une entente est intervenue entre les syndicats et le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Lors d'une conférence de presse, Julie Bouchard, présidente régionale de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), Nancy Michaud, vice-présidente relations de travail pour le Saguenay, et Bianca Tremblay, pour le Lac-Saint-Jean, ont indiqué qu'en vertu de l'entente ratifiée mercredi à 98 %, toutes les infirmières et infirmières auxiliaires se verront attribuer un horaire à temps complet ou correspondant aux disponibilités qu'elles offriront. « Toute la colère et la frustration que les professionnelles en soins ont exprimées dans les médias et médias sociaux depuis le début de janvier au sujet de la surcharge de travail et la conciliation travail-famille ont permis à la direction du CIUSSS de venir s'asseoir à la table », a exprimé M^{me} Bouchard.

La FIQ ainsi que la CSN ont obtenu ce qu'ils réclamaient, à savoir des horaires de travail à temps complet pour celles qui le désirent, ce qui devrait permettre

d'établir des horaires stables à la fois bénéfiques pour celles qui travaillent à temps partiel. Ces dernières sauront à l'avance par exemple qu'elles auront à accomplir des prestations de sept quarts de travail sur 14 jours, ce qui constituera un incitatif à demeurer dans la région tout en favorisant la conciliation travail-famille, a indiqué M^{me} Bouchard. Ce sont 1600 infirmières qui devraient être touchées par les nouvelles mesures annoncées.

L'entente devrait créer des surplus de main-d'œuvre sur les unités de soins, des surplus qui seront utiles lors de prise de congés, congés de maladie, formation, etc.

Au cours de l'exercice 2017, les infirmières et les infirmières auxiliaires ont fait 126 000 heures de temps supplémentaire pour une somme de 2,6 M \$. Il n'est pas possible de ventiler les heures en temps supplémentaire obligatoire, a indiqué M^{me} Bouchard. La FIQ croit que la nouvelle entente

devrait se traduire par des économies pour l'employeur au chapitre des primes d'assurance-maladie et de la gestion.

L'entente temporaire, qui s'appliquera jusqu'à la mi-octobre, échéance fixée pour le règlement des conventions collectives au plan local, ne constitue pas la fin des revendications. « On a encore énormément de travail à accomplir pour afficher et bonifier des postes à temps complet. On doit travailler sur le moyen et le long terme », ajoute M^{me} Bouchard.

RECONNAISSANCE DU BAC

Un autre point en suspens, selon la partie syndicale, concerne la reconnaissance automatique du baccalauréat en soins infirmiers, une mesure que souhaiterait voir adopter le CIUSSS avant le départ à la retraite de la présidente-directrice générale, Martine Couture. Selon M^{me} Bouchard, la région est la seule où cette reconnaissance ne se fait pas automatiquement.

CSN

Par voie de communiqué, la CSN estime que l'entente

entérinée permet de garantir des heures aux préposés aux bénéficiaires et aux travailleurs des services alimentaires, de la buanderie et de l'hygiène et salubrité qui sont inscrits à la liste de rappel.

« Ce n'est pas rien. Nous nous sommes entendus pour permettre au personnel de respirer un peu. Dans le contexte actuel, c'est plus que bienvenu. Et nous sommes parvenus à nous entendre avec le CIUSSS de la région malgré les nombreux obstacles causés par la réforme ultra-centralisée du ministre Barrette », lance Gaston Langevin, vice-président régional de la FSSS-CSN.

Tout comme à la FIQ, la FSSS-CSN est en attente du retour du ministre Barrette pour lui présenter des solutions aux problèmes de surcharge de travail du personnel. Étant la seule organisation syndicale à représenter le personnel des quatre catégories du réseau, cette rencontre est nécessaire pour répondre à la détresse des infirmières, des préposées, des agentes administratives, des travailleuses sociales et de l'ensemble du personnel.



Julie Bouchard, présidente régionale de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), au centre, Nancy Michaud, vice-présidente relations de travail pour le Saguenay, et Bianca Tremblay, pour le Lac-Saint-Jean, ont présenté l'entente, jeudi matin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Entente conclue aussi chez les travailleurs paratechniques et auxiliaires

Les 2700 membres du Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métier de la santé et des services sociaux Saguenay-Lac-Saint-Jean-CSN ont entériné le contenu d'une entente qui va octroyer une garantie d'heures de travail aux préposés aux bénéficiaires et aux travailleurs des services alimentaires, de la buanderie et de l'hygiène et salubrité inscrits à la liste de

rappel. Ces services sont aux prises avec des problèmes de pénurie de main-d'œuvre, de temps supplémentaire obligatoire et de surcharge de travail.

L'entente a été conclue mercredi soir, lors d'une assemblée générale tenue à Alma.

En plus de la garantie d'heures, cette entente, qui sera en vigueur jusqu'au 13 octobre prochain, permettra à chaque personne

salariee de se voir assignée, en tenant compte de ses préférences, des quarts de travail, et ce, quatre semaines à l'avance. « Une amélioration notable sur la conciliation famille-travail puisque nous allons inverser la mécanique en place où les personnes devaient attendre un appel sans trop savoir leurs assignations à venir. Sans prétendre mettre en place une solution globale qui règle tous les problèmes, nous

estimons qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction », a affirmé le président syndical, Gaston Langevin.

L'entente devrait également permettre aux titulaires de postes à temps complet d'y trouver leur compte en augmentant le bassin de remplaçants. « Ces travailleuses et travailleurs tiennent le réseau à bout de bras depuis de nombreuses années. L'augmentation des ressources disponibles

nous permet d'envisager l'accès à des horaires plus réguliers et voir même à des congés. Ils pourront donc respirer un peu mieux! », a ajouté M. Langevin.

Le Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métier de la santé et des services sociaux représente près de 2700 travailleurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean. **PATRICIA RAINVILLE**

DIFFÉRENCE DE TAXES SCOLAIRES DANS LES RÉGIONS

Couillard déplore l'ignorance de Legault



NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

Philippe Couillard est très inquiet de la méconnaissance du système d'éducation dont fait preuve François Legault. Commentant la dernière attaque du chef de la Coalition avenir Québec sur la taxe scolaire plus élevée dans son comté de Roberval qu'en Abitibi-Témiscamingue, le premier ministre soutient qu'elle témoigne de la profonde ignorance du rôle des commissions scolaires que démontre cet ancien ministre péquiste de l'Éducation.

« La taxe scolaire joue trois rôles. Elle sert à financer le transport,

les services spécialisés aux élèves et les coûts administratifs. Alors comparer le taux de la taxe entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue, qui a moins d'élèves et un territoire deux fois plus petit, ça n'a pas de sens », a plaidé M. Couillard, en entrevue avec *Le Quotidien*.

Il se demande également où la CAQ compte trouver les 700 M\$ supplémentaires qu'elle veut ajouter aux 650 M\$ de diminutions de taxes déjà annoncés par les libéraux, sans procéder à des coupes dans les services. « Il a déjà annoncé son intention d'abolir les commissions scolaires. C'est une attaque frontale à l'autonomie des régions », accuse M. Couillard, rappelant que la péréquation entre les commissions scolaires du Québec a été remplacée par des augmentations de budget.

Compte tenu des différences entre les régions du Québec, le

premier ministre ne croit donc pas qu'on peut appliquer un taux égal de taxes entre les commissions scolaires. « Notre choix a été de briser les inégalités à l'intérieur des régions. Si notre taux de taxe baisse moins que d'autres régions du Québec, c'est parce que nous avons moins d'inéquité et que nous avons beaucoup plus de services. »

ATTAQUE

Mardi, le chef de la CAQ avait soutenu que Philippe Couillard défendait mal sa région dans le dossier de la taxe scolaire, et qu'il devrait être gêné de se présenter dans sa circonscription de Roberval étant donné que ses concitoyens payent deux fois plus de taxes scolaires que ceux d'Abitibi.

Dans son projet de loi 166, le PLQ propose d'harmoniser la taxe scolaire en se basant sur le taux le plus bas dans chaque



Selon le premier ministre Philippe Couillard, les différences de taxes scolaires entre les régions du Québec s'expliquent par les écarts dans le coût des services. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

région, alors que la CAQ promet un taux égal partout au Québec à 10 cents le 100 \$ d'évaluation,

ce qui représente 1,3 milliard de diminution contre 650 M\$ pour le projet libéral.

SELON LE CHEF DE LA CAQ

La région est le «cancer» des taxes

NB — Selon François Legault, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est la région du Québec où les taxes scolaires coûtent le plus cher et aucun niveau de service ne peut l'expliquer. Pas même le transport.

« Pendant les trois années où j'ai été ministre de l'Éducation, j'ai vu l'évolution de la taxe. Elle était fixée selon la valeur des maisons à un taux plus bas, et c'est la péréquation qui permettait de compenser pour les coûts de services plus élevés dans certaines régions, comme pour le transport scolaire », a dit M. Legault en entrevue au *Quotidien*, pour répliquer à son tour au premier ministre.

Le chef de la CAQ rappelle que peu importe le montant que rapportent les taxes scolaires, c'est le ministère de l'Éducation qui doit leur fournir les fonds nécessaires pour couvrir les coûts des services. Il n'y a donc aucune raison pour que la population de la région paie 30 cents du 100 \$ d'évaluation alors que c'est 13 cents en Abitibi.

« On a un système de broche à foin où certaines commissions scolaires ont exagéré. Depuis quatre ans, les taxes scolaires ont augmenté de 25 % à la grandeur du Québec et depuis que les libéraux sont au pouvoir, c'est 113 %. En Abitibi, la valeur moyenne des maisons est de 180 000 \$, comme au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et ils paient 13 cents et non pas 30.

« En Abitibi, la valeur moyenne des maisons est de 180 000 \$, comme au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et ils paient 13 cents et non pas 30. On voit donc qu'il faut uniformiser non pas par région, mais à la grandeur du Québec. »

— François Legault

On voit donc qu'il faut uniformiser non pas par région, mais à la grandeur du Québec. Nous, on va fixer la taxe à 10 cents et nous fournirons l'argent qui manque aux commissions scolaires », a répété le chef.

François Legault ne voit pas de problème pour aller chercher les 700 M\$ que la mesure va coûter : « Je pense qu'il est possible de mieux gérer le Québec. Par exemple, en informatique, il se gaspille au moins 500 M\$ par an dans les ministères. Je mise aussi sur le développement économique. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, par exemple, ce n'est pas le chômage le problème, c'est la qualité des emplois. Je suis content de voir que Rio Tinto va

faire des investissements, mais si le salaire moyen au Québec était le même qu'en Ontario, le gouvernement récolterait 10 milliards de plus en revenus. »

LE CQFA EST INTOUCHABLE

Interrogé sur le conflit qui oppose les cégeps de Chicoutimi et d'Abitibi-Témiscamingue pour la formation de pilotes de ligne, le fondateur d'Air Transat ne voit pas la nécessité d'ajouter un autre centre de formation au Québec.

« Le CQFA fait un excellent travail. Plusieurs de mes pilotes venaient de là. Ils ont développé un savoir-faire qu'on ne doit pas

dédoubler », dit celui qui avait visité les installations du Cégep de Chicoutimi à l'époque où il était ministre de l'Éducation.

François Legault dit qu'il

comprend la volonté du cégep de l'Abitibi de développer un champ d'expertise, mais qu'il faudrait plutôt chercher à les aider à trouver leur propre niche.

POUR VENDRE OU ACHETER UNE PROPRIÉTÉ

JE VOUS OFFRE UN SERVICE SUR MESURE 7 jours/7

Disponibilité
Efficacité
Confidentialité

PARTOUT AU SAGUENAY

GRATUIT OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE **GRATUIT**

Rodrigue Comeau
Courtier immobilier

Cell.: 418 540-2442 • Bur.: 418 542-7587

Plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'habitation incluant 18 ans comme courtier immobilier.

rcomeau@sutton.com



CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tous les membres * de la Véloroute des Bleuets sont convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Véloroute des Bleuets qui aura lieu :

Judi le 22 février 2018 à 19 heures
à l'Hôtel de ville de Saint-Félicien

(Salle du conseil, 1209, boul. Sacré-Cœur, Saint-Félicien, Québec, G8K 2R5)

* Les membres sont ceux qui ont acheté un billet de l'Auto-vélo 2017 (1 personne par billet). Pour les groupes, la personne responsable du groupe agit à titre de membre. Également, ceux qui ont acheté une carte de membre de la corporation.

Bienvenue à tous !

ÉQUIPEMENTIER DANS LE SECTEUR DE L'ALUMINIUM

Mecfor passe aux mains de SeaFort Capital

MÉLYSSA GAGNON

mgagnon@lequotidien.com

La compagnie régionale Mecfor, spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements destinés aux alumineries, est vendue à la compagnie de placements SeaFort Capital, basée à Halifax.

L'entreprise dirigée par Éloïse Harvey souhaite ainsi bénéficier d'un nouvel élan financier, lequel lui permettra de réaliser plus rapidement ses projets de développement et d'accélérer sa croissance. Malgré le partenariat annoncé, M^{me} Harvey demeure une actionnaire importante de Mecfor. D'autres employés de la région conservent également leurs parts dans l'entreprise.

« Forte d'un investissement majeur d'un nouveau partenaire financier et d'une solide équipe de direction demeurant bien en place, l'entreprise [...] souhaite doubler son chiffre d'affaires. Elle mise sur un plan de développement axé sur les fusions et acquisitions d'entreprises, l'innovation et la diversification vers les secteurs des équipements de maintenance

de rail et du nucléaire », peut-on lire dans un communiqué tout juste diffusé.

Éloïse Harey parle d'une transaction historique.

« En misant sur des investissements soutenus en innovation et en poursuivant la diversification de nos activités, nous souhaitons atteindre de nouveaux sommets », a indiqué la présidente. La transaction permettra de consolider environ 85 emplois à l'usine et au siège social de Chicoutimi.

INDÉPENDANTE

Mecfor devient donc une entreprise indépendante du Groupe Ceger, fondé par le père d'Éloïse Harvey, Jeannot Harvey.

« Je me suis rallié au souhait d'Éloïse et à son orientation stratégique pour Mecfor et son expansion future. L'important demeure la pérennité des entreprises et j'ai confiance au dynamisme d'Éloïse comme leader, et à celui de mes anciens associés, pour mener à bien l'avenir de Mecfor », a-t-il déclaré.

La direction de SeaFort Capital s'est dite heureuse d'investir dans Mecfor à un stade clé de son développement.

« Nous sommes convaincus que ce partenariat générera beaucoup de croissance en contribuant à faire de Mecfor un leader de l'innovation dans l'industrie lourde, en plus d'accroître ses parts de marché dans l'industrie mondiale des métaux, du rail et des minerais », a pour sa part déclaré Rob Normandeau, président du conseil d'administration.



La présidente Éloïse Harvey parle d'une transaction historique qui permettra de consolider 85 emplois à Chicoutimi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BLACKROCK

L'ouverture des soumissions reportée

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

Cinq firmes de génie ont déposé des soumissions en vue de la réalisation des travaux d'ingénierie visant l'approvisionnement en eau de procédé de la future usine Métaux BlackRock, à Grande-Anse.

Saguenay a décidé de reporter l'ouverture des soumissions déposées le 1^{er} février dernier en raison de la tenue, mardi le 13 février, d'une assemblée d'information et de consultation citoyenne au point de service de Laterrière, a expliqué Jeannot Allard, directeur des communications à Saguenay.

Les firmes de génie qui ont démontré de l'intérêt pour la réalisation des travaux sont Cegertec de Chicoutimi, Gémel ingénierie et gestion de projets, bureau d'Arvida, Tétra Tech QI inc. de Québec, Unigec de Chicoutimi et WSP Canada de Québec.

La rencontre à laquelle participera la mairesse Josée Néron consistera à expliquer aux citoyens présents les quatre options analysées par la firme Cegertec pour la source d'approvisionnement en eau de la future usine.

Ces options sont l'utilisation de la rivière du Moulin comme source, écartée en raison de son trop faible étiage, l'utilisation de

l'ancienne canalisation de l'Usine Consol sur la rivière Ha! Ha!, jugée trop complexe en raison de la présence d'un milieu urbain et de l'incertitude quant à l'état des installations de désalinisation face au quai de Grande-Anse, un projet trop coûteux. Le choix de pompage de la nappe phréatique dans

le secteur du lac des Prés et l'aménagement d'une canalisation de 22 kilomètres ont été retenus par Cegertec.

Lors de la dernière séance régulière du conseil municipal, la mairesse a indiqué être ouverte à toutes nouvelles solutions pour approvisionner la future usine.

EN BREF

De futurs ingénieurs de l'UQAC se distinguent

Les étudiants en ingénierie de l'UQAC se sont distingués en terminant en deuxième position à trois reprises, lors de la plus récente Compétition québécoise d'ingénierie. Mathieu Martel et Geneviève Labrecque (présentation de recherche aux cycles supérieurs), William Bégin et Myriam Lapointe (débat oratoire) ainsi que Sébastien Côté, Arnaud Groutsh, Jérémy Lambert et Vincent Gagnon (conception junior) ont démontré leur savoir-faire. C'est sous la thématique du développement durable qu'était proposé l'événement, accueilli

cette année par l'Université de Sherbrooke. Quelque 250 étudiants en ingénierie, issus de 12 universités de la province, ont participé à huit épreuves techniques. Si l'UQAC avait fait bonne figure lors de l'édition 2017, en atteignant la troisième marche du podium en autant d'épreuves, les futurs ingénieurs ont cette année élevé la barre d'un cran. En effet, les trois équipes ont raflé la seconde place au sein de leur compétition respective (débat oratoire, conception junior et présentation de recherche aux cycles supérieurs). Les podiums en débats oratoires et en conception junior qualifient les étudiants pour la Compétition canadienne d'ingénierie, qui aura lieu à Toronto en mars prochain.

PATRICIA RAINVILLE

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MERCREDI 7 FÉVRIER 2018

LOTTO 649 03 08 11 18 28 45 06 compl. **Quotidienne** 49 13 23 25 30 35 49 31 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 26972491-01 **Extra** 7114548

Consultez les résultats complets à lotoquebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

TOUT-ORNIEN 02 04 08 09 10 12 14 16 21 22 23 24 **Quotidienne** 2 43 3 974 4 6207

Poker 5 5 8 V A **Banco Turbo x 3**

Sprinto 01 04 05 11 12 14 15 18 24 29 32 33 36 39 48 49 56 60 63 66

Lotto-D 3 4 4 2 6 2 4 3 **Triplex** 03 16 17 25 30

Astro Jour - Mois - Année - Signe 04 AOÛT 11 SCORPION

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

CONFÉRENCE DE LA CCI LAC-SAINT-JEAN-EST

Nombreux défis pour les entreprises

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Alors que les défis sont nombreux dans la plupart des entreprises québécoises, la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est s'est attardée à ces enjeux, jeudi, devant quelques dizaines d'entrepreneurs almatois.

Ces derniers ont assisté à la conférence *Le monde change, allez-vous en profiter?* de Stéphane Forget, président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ).

Le portrait est loin d'être positif dans les nombreuses statistiques dévoilées lors de cette rencontre. Les changements sont présents autant au pays qu'à l'échelle planétaire. À titre d'exemple, alors que le Canada compte 10 alumineries, dont celles de la région, la Chine accueille 120 installations du même type.

Les défis démographiques prennent aussi énormément de place. Le bilan de la population

active est à la baisse à travers la province. En 2030, cette population qui est encore sur le marché du travail aura diminué de 3 %. Heureusement, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est épargnée alors que la population active augmente comparativement au reste de la province. Cette performance positive pourrait attirer de nouvelles entreprises ici.

DÉFI DE MAIN-D'ŒUVRE

Alors que la main-d'œuvre est plus que changeante, les entrepreneurs devront s'ajuster à une nouvelle génération de travailleurs différents et diversifiés. Les horaires flexibles, le télétravail et une culture innovatrice feront partie du quotidien des gestionnaires. D'ici 20 ans, selon ce que rapporte le président-directeur général de la FCCQ, ce sont la moitié des emplois au Canada qui pourraient être remplacés grâce à l'automatisation.

SOLUTIONS

Le Québec se retrouve tout de même face à quelques pistes de solutions. D'abord, l'augmentation

du taux de natalité aura un impact à long terme, soit dans 20 ans. L'augmentation du taux d'immigration fait également partie des solutions. Le Québec aurait besoin d'accueillir annuellement 60 000 immigrants. En ce moment, seulement la moitié des 50 000 nouveaux arrivants restent ici année après année. Finalement, l'augmentation de la productivité et de l'exportation de la production québécoise sera plus que nécessaire. Cela passe, entre autres, par le développement de nouveaux marchés. « Commençons à regarder vers l'Europe et l'Asie sans toutefois délaissier les États-Unis », ajoute Stéphane Forget.

QUÉBEC BRANCHÉ

Alors que 60 % des Québécois achètent en ligne, à peine deux entreprises sur dix font des transactions sur le Web au Québec. De nos jours, 90 % des résidents de la province vont sur Internet avant d'acheter. Toutefois, seulement une entreprise sur deux possède un site Web. Ainsi, la Fédération travaille très fort pour convaincre les gouvernements de brancher le Québec.

Quelques dizaines d'entrepreneurs almatois ont assisté à la conférence *Le monde change, allez-vous en profiter?* de Stéphane Forget. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



NOUVEAU TERMINAL POUR ARIANNE PHOSPHATE

Des travaux de forage dans le Saguenay

DENIS VILLENEUVE
dvilleuve@lequotidien.com

Au cours des prochaines semaines, des travailleurs de la firme Englobe seront présents sur les glaces à la limite de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord. Ils procéderont jusqu'au début de mars à des travaux de forage dans le Saguenay en vue de l'aménagement du nouveau terminal par Port Saguenay dans le cadre du projet minier Ariane Phosphate.

Selon Carl Laberge, directeur de Port Saguenay, des équipes ont procédé à des travaux d'arrosage du site, au cours des derniers jours, afin de permettre la présence d'une foreuse et d'une équipe de techniciens en géotechnique. Ils auront pour mandat d'aller sonder la qualité du sol dans le plancher de la rivière Saguenay.

M. Laberge précise que le travail sera effectué en bordure de la rive à des profondeurs d'environ une quinzaine de mètres.

Il ajoute que la présence des glaces facilitera le travail des techniciens, qui autrement, en saison chaude, devraient recourir à une barge bien ancrée pour effectuer la prise d'échantillonnage, qui est plus compliquée en raison du mouvement de l'eau et des marées.

Les relevés prévus s'inscrivent dans le cadre du processus normal de conception et seront éventuellement nécessaires à l'ingénierie de détail des infrastructures maritimes. Rappelons que le projet est toujours à l'étude par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. M. Laberge espère obtenir les autorisations environnementales pour la réalisation du projet au cours de l'été 2018.



**VOUS ÊTES
PROCHES AIDANTS
APPELEZ-NOUS!**

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'ÂINÉS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

VOUS AIDEZ UN AÎNÉ POUR...

- ✓ Sa préparation de repas
- ✓ Ses déplacements
- ✓ Ses soins d'hygiène
- ✓ Son budget

INFO-AIDANT
1 855 852-7784
ÉCOUTE-INFORMATION-RÉFÉRENCES

LAPPUI.ORG

*Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.*

politique

Le pot le moins cher au Québec, selon Statistique Canada

MONTREAL — Le pot le moins cher au pays serait au Québec, suggère une récente compilation de données révélée par Statistique Canada.

Le gramme s'y vendrait 5,89\$ en moyenne. Ces chiffres sont fournis par l'agence fédérale de statistiques qui a colligé l'information transmise volontairement par quelque 15 000 Canadiens en date du 7 février. Intitulé « Statistique Canada a besoin de votre aide pour estimer les prix du cannabis », le court questionnaire qualifié « d'approche participative » permet

d'indiquer le prix payé, la quantité, la qualité, dans quelle ville l'achat s'est fait et la raison principale de l'achat: traitement avec document médical, traitement sans document ou récréatif. La date de l'achat n'est pas demandée.

Et les chiffres et les prix doivent être pris avec réserves: Statistique Canada n'a pas voulu fournir de précisions ni répondre à des questions sur ces données. Bref, pas moyen de savoir si les répondants ont dévoilé le prix réel payé ou ont déclaré un coût plus bas afin d'influencer le prix de

vente qui sera éventuellement déterminé par les gouvernements provinciaux.

Et puis, si les Québécois ont été les plus nombreux à répondre au sondage en ligne — près de 5000 sur 15 000 —, seulement trois habitants du Nunavut y ont participé. Il y a eu près de 4000 répondants en Ontario et 558 en Nouvelle-Écosse.

MOINS DE 7\$ PAR GRAMME

Selon la moyenne calculée par Statistique Canada, les Canadiens paieraient moins de 7\$ par gramme de marijuana.

Le gramme serait le plus dispendieux dans les Territoires du Nord-Ouest, où il se vendrait 11,89\$.

En Ontario, en Alberta, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique et sur l'Île-du-Prince-Édouard, il semble que les consommateurs doivent payer entre 6,97\$ et 7,47\$ par gramme.

Ces résultats font partie du travail entrepris par Statistique Canada pour avoir un portrait de la consommation de cannabis dans les mois qui précèdent la légalisation de cette drogue. **LA PRESSE CANADIENNE**

Nouvelle querelle Québec-Ottawa

Le gouvernement Couillard dénonce la volonté du fédéral de s'opposer aux provinces qui veulent interdire la culture du cannabis à la maison

JOCELYNE RICHER
Presse canadienne

Le processus de légalisation du cannabis déclenche une nouvelle querelle de compétences entre Québec et Ottawa.

Le gouvernement Couillard a dénoncé jeudi la volonté exprimée par le gouvernement fédéral de s'opposer aux provinces qui s'approprient à interdire totalement la culture du cannabis à la maison.

Avec son projet de loi 157 présentement à l'étude, le gouvernement québécois a l'intention de prohiber la culture du cannabis à domicile. Ce sera tolérance zéro.

Or, cette position pourrait défier le projet de loi fédéral C-45, selon la ministre fédérale de la Justice, Jody Wilson-Raybould.

Mercredi, en point de presse, elle a rappelé que le projet de loi fédéral autorisait jusqu'à un maximum de quatre plants cultivés à la maison. À l'intention des provinces, elle a dit qu'il y avait donc des « limites » à leur intervention en cette matière, la législation fédérale ayant préséance, selon elle.

Jeudi, le ministre des Relations canadiennes, Jean-Marc Fournier,

a tenu à faire un rappel à l'ordre à la ministre, en affirmant que le Québec avait bien l'intention de se prévaloir de sa compétence pour légiférer à sa guise en la matière.

En point de presse, M. Fournier a prévenu le gouvernement fédéral qu'il n'était pas question pour le Québec de céder sa compétence ou de se faire dicter sa conduite par Ottawa sur l'encadrement du cannabis.

« Dans le cas du Québec, il y a une nation qui compte s'exprimer avec ses compétences et ne pas les abandonner », a tranché le ministre Fournier, s'engageant à faire ce genre de « mises au point » chaque fois que nécessaire, au nom d'un idéal de « fédéralisme coopératif ».

À Ottawa, le ministre du Commerce international, François-Philippe Champagne, a réagi à la sortie de M. Fournier en disant faire partie d'un gouvernement ayant « toujours fait preuve d'un fédéralisme coopératif ».

Sur le fond de la question, il estime que le « cadre législatif fédéral est très clair » en ce qui concerne le cannabis.

Aux yeux de Québec, il apparaît surtout clair que la position défendue mercredi par

M^{me} Wilson-Raybould « va à l'encontre de nos compétences » constitutionnelles, a commenté M. Fournier, en présence de sa collègue responsable du dossier du cannabis, Lucie Charlebois.

Ottawa a toute compétence en matière criminelle, a rappelé le ministre Fournier, « et peut interdire cinq plants et plus à domicile, mais ce n'est pas à lui d'autoriser zéro, un, deux, ou trois, ou quatre plants. Cela revient aux provinces », qui peuvent agir en matière civile et commerciale.

Selon son interprétation du principe de la prépondérance des lois, il n'y a pas de conflit en vue entre la loi d'Ottawa et celle de Québec, puisque la loi québécoise, avec zéro plant, ne contrevient pas à la limite de quatre plants fixée par le fédéral.

« Donc, il n'y a pas un conflit d'application, puisqu'à zéro plant à domicile on respecte et la loi fédérale, et la loi provinciale », a-t-il fait valoir.

Le gouvernement, qui dit reconnaître le droit d'Ottawa de légiférer sur les questions criminelles, se dit prêt à aller en cour pour défendre sa propre compétence dans ce dossier, s'il le faut.

Le Manitoba est la seule autre province avec le Québec à vouloir interdire la culture du pot à la maison.

« Je ne pense pas qu'on amorce une grande dispute entre Ottawa et Québec sur cette question », a commenté le député libéral fédéral de Louis-Hébert, Joël Lightbound, après avoir pris connaissance des



Avec son projet de loi 157 à l'étude, le gouvernement québécois a l'intention de prohiber la culture du cannabis à domicile. — PHOTO 123RF/ALBERTO GIACOMAZZI

commentaires de M. Fournier, jeudi, lors d'une brève mêlée de presse.

POT ET PARADIS FISCAUX

Le gouvernement Couillard a par ailleurs refusé, jeudi, en Chambre, d'endosser une motion présentée par les partis d'opposition sur le cannabis et les paradis fiscaux.

Initiée par le porte-parole péquiste en finances, le député Nicolas Marceau, la motion des partis d'opposition visait à forcer le gouvernement à s'engager à interdire à la future Société québécoise du cannabis (SQC) « de

s'approvisionner auprès de producteurs ayant reçu du financement en provenance de paradis fiscaux ».

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, a expliqué lors d'une mêlée de presse que ce n'était pas le rôle de la future SQC « de faire ces déterminations-là ».

La SQC n'aura « pas la capacité » de déterminer si les producteurs avec lesquels elle transigera auront ou non des intérêts dans des paradis fiscaux, a-t-il indiqué, ajoutant qu'il revenait plutôt aux organismes réglementaires de fournir ce genre d'informations.

TROIS ANIMAUX RETROUVÉS DANS UN PITEUX ÉTAT

Un cas de cruauté animale extrême

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une troublante affaire de cruauté envers les animaux survenue à Lac-Mégantic a été révélée, jeudi, par la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie.

Joseph-David Charles, de Lac-Mégantic, doit répondre d'accusations criminelles pour avoir volontairement abandonné deux chiens et un chat.

L'individu de 29 ans aurait omis de fournir à trois animaux les aliments, l'eau, l'abri ainsi que les soins convenables et suffisants.

Les inspecteurs de la SPA de l'Estrie ont dû intervenir de toute urgence le 31 janvier pour porter secours aux trois animaux amaigris à la suite d'une plainte d'une personne de l'entourage de Charles.

Les deux chiens et le chat se trouvaient dans un état critique. Ils ont été transportés dans un refuge pour recevoir les soins de vétérinaires.

L'un des deux chiens, un boxer croisé d'à peine quatre ans, qui pesait 16 kilos alors que le poids normal est de 35 kilos a dû être euthanasié.

PIRE CAS

« Ils avaient tout simplement la peau sur les os, carrément squelettiques. L'état de déshydratation fortement avancé dans lequel se trouvait l'un des chiens ainsi que sa faible température corporelle indiquaient malheureusement que ce chien était tout simplement en train de mourir.

Notre vétérinaire traitante m'a confié qu'il s'agissait du pire cas de maigreur qu'il lui avait été permis de constater durant sa carrière », explique la porte-parole de la SPA Estrie, Geneviève Cloutier, par communiqué.

Joseph-David Charles a été arrêté en vertu d'un mandat d'arrestation. Il a comparu détenu au palais de justice de Lac-Mégantic en début de semaine avant d'être libéré sous conditions.

Plusieurs conditions de remise en liberté ont été émises dont celle de ne pas posséder d'animaux et de ne pas communiquer avec la personne qui a fait le signalement dans cette affaire.

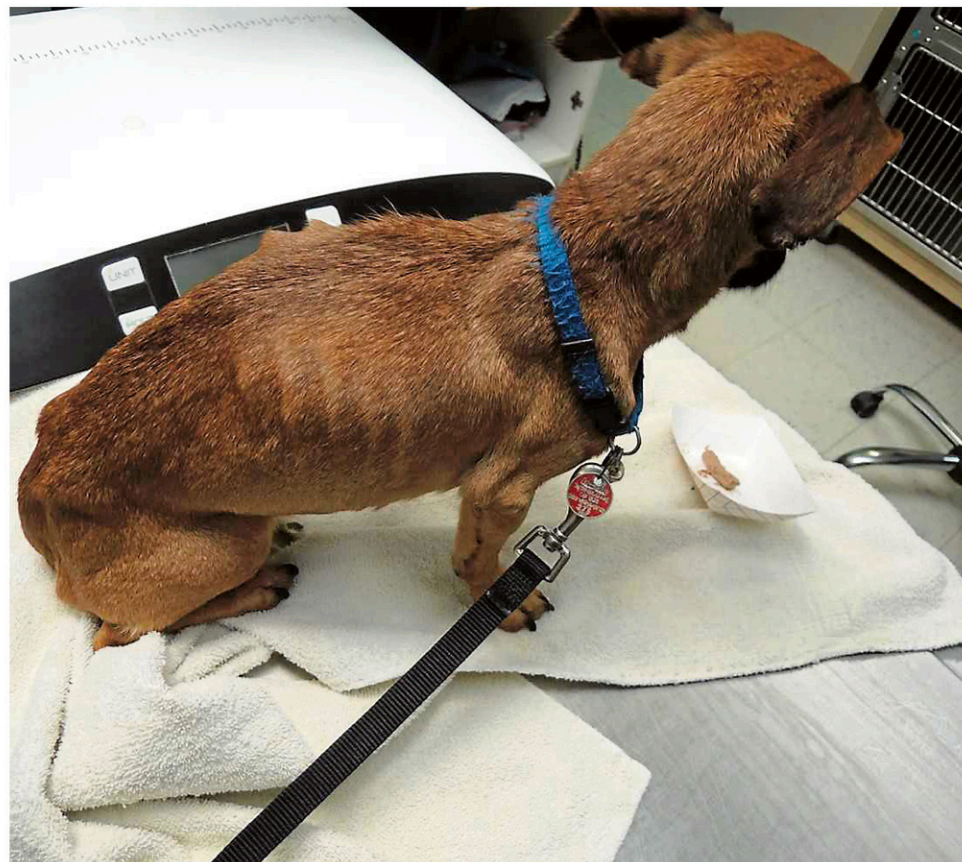
L'accusation d'avoir abandonné en détresse ou volontairement négligé ou omis de fournir les aliments, l'eau, l'abri et les soins convenables et suffisants à un animal est passible d'une peine maximale de 5000 \$ ou d'un emprisonnement de six mois.

«ÉTAT DE CHAIR»

Les trois animaux ont été évalués en fonction d'une échelle surnommée « état de chair » où l'obésité extrême est de 9/9 alors que la normalité est à 5/9. Le boxer croisé, qui a été euthanasié a été évalué à 0/9, une première dans la carrière de la vétérinaire qui a vu l'animal.

L'autre chien de race Teckel a reçu 2/9 sur l'échelle et ne pesait que la moitié de son poids normal. Quant au chat, il a été placé à 3/9 sur l'échelle.

« Heureusement, l'équipe vétérinaire a été en mesure de les sauver, tous les deux. Ils sont présentement au refuge où ils reçoivent toujours des soins, mais leur état est stable.



Joseph-David Charles de Lac-Mégantic doit répondre d'accusations criminelles pour avoir volontairement abandonné deux chiens et un chat. — PHOTO COURTOISIE

Ils auront un long chemin à parcourir avant d'être complètement remis, mais on ne craint plus pour leur vie », soutient

Geneviève Cloutier qui invite à la dénonciation de telles situations de cruauté envers les animaux.

DISPARITION DE MÉLISSA BLAIS

Une récompense à la demande de la SQ

MARTIN LAFRENIÈRE

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

La Sûreté du Québec accentue sa quête d'informations auprès des citoyens concernant la disparition de Mélissa Blais. Non seulement la police a tenu jeudi soir un poste de commandement à Louiseville pour inciter les gens à fournir de nouvelles informations, elle a demandé et obtenu de Jeunesse au Soleil l'offre d'une récompense allant jusqu'à 5000 \$ pour toute information permettant de retrouver cette femme de 34 ans.

Alex Vidal, superviseur du programme d'aide aux victimes d'actes criminels et de récompenses au département de prévention du crime de Jeunesse au Soleil, indique que l'organisme a un protocole d'entente avec différents corps policiers pour évaluer de telles demandes. C'est dans ce cadre que Jeunesse au Soleil a traité le dossier de Mélissa Blais.

« L'idée de la récompense, c'est à la demande des enquêteurs responsables pour voir si on peut faire avancer le dossier. La demande a été acheminée la semaine passée », raconte

M. Vidal. Le sergent Hugo Fournier, porte-parole de la SQ, confirme que cette requête auprès de Jeunesse au Soleil provient de la police provinciale.

« C'est à la demande des enquêteurs. On croit que ça peut faire progresser l'enquête », raconte le sergent Fournier, en soulignant que la décision d'accepter ou non la demande d'offre de récompense appartient à Jeunesse au Soleil, un organisme indépendant.

Selon M. Fournier, la SQ fait rarement ce genre de demandes. Cette décision ne veut pas nécessairement dire que la police se retrouve devant un cul-de-sac au niveau de l'enquête, soutient-il.

« On a rencontré une trentaine de personnes, on a des démarches d'enquête, mais on n'a toujours pas retrouvé madame après trois mois. »

Cette récompense provient d'un fonds spécial géré par Jeunesse au Soleil via son programme de récompenses. L'argent provient d'entreprises privées et d'individus désireux de soutenir cette cause.

Selon M. Vidal, les offres de récompenses permettent de résoudre 26 % des dossiers accompagnés d'une promesse d'argent.

« Le montant est déterminé par nous et

5000 \$, c'est le montant plus ou moins standard qui est offert avec le budget en place. Si un donateur se manifeste pour ajouter une plus grosse somme, on offre plus. »

Cette récompense s'additionne aux efforts de la SQ dans sa volonté de récolter de nouvelles informations. Deux enquêteurs étaient à un poste de commandement installé dans le stationnement de l'hôtel de ville de Louiseville jeudi soir. La SQ a utilisé la même méthode employée il y a une semaine.

« On veut que les gens nous apportent de l'information pour la retrouver », rappelle Hugo Fournier.

La tenue de ce poste de commandement coïncidait avec la présentation d'un reportage à l'émission *J.E.* du réseau TVA. La SQ voulait profiter de la visibilité offerte par cette diffusion pour être à la disposition des gens.

Mélissa Blais est cette femme de Yamachiche qui est portée disparue depuis le 2 novembre. Elle mesure 1,70 mètre (5'7"), pèse 66 kg (144 lbs). Ses cheveux et ses yeux sont bruns. Elle conduit une voiture Toyota, modèle Corolla. Sa voiture noire, quatre portes, est immatriculée Y70 FAD. Ni Mélissa Blais ni sa voiture n'ont été retracées.



La Sûreté du Québec accentue sa quête d'informations pour résoudre le dossier de la disparition de Mélissa Blais. — PHOTO LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

CQFA, MIREILLE JEAN LANCE UN APPEL...



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

« J'ai trouvé très bonne, la blague de Justin Trudeau. »
- Jean-François Lisée

CARREFOUR DES LECTEURS

Loblaw... et les autres

L'industrie agroalimentaire éclaboussée par l'histoire du cartel du pain s'en remettra. De manière générale, la population, découragée, passera à autre chose, mais continuera à fréquenter les mêmes supermarchés à la recherche des meilleures aubaines. Cette quête de normalité mène aux mêmes habitudes, au même choix. Difficile de croire que les choses changeront pour les consommateurs. Toutefois, pour l'industrie agroalimentaire, l'histoire du pain change tout, surtout pour les détaillants.

Loblaw larguait sa bombe en décembre en avouant avoir participé pendant 14 ans à des activités illégales de fixation de prix avec sa filiale, la boulangerie Weston. En même temps, l'entreprise de Brampton mentionnait que cinq autres entreprises

étaient dans le coup, incluant Métro et Sobeys-IGA. La semaine dernière, le Bureau de la concurrence rendait public son rapport et dévoilait des détails de cette entente secrète.

Ce que l'on sait maintenant rend perplexe. Le troublant rapport du Bureau de la concurrence affirme que pendant près de 15 ans, il y a eu collusion au sein de l'industrie. En effet, deux systèmes fonctionnaient en parallèle. On y apprend que Canada Bread et Weston s'entendaient d'abord sur des hausses de 7 cents du prix du gros, avec l'approbation des détaillants. Puis d'autre part un groupe de détaillants, incluant Loblaw, Sobeys-IGA, Tigre Géant, Métro et Wal-Mart Canada, convenait d'une hausse de 10 cents. Selon le rapport, les deux systèmes suivaient une formule communément appelée 7/10, soit 7 cents pour les boulangeries, 10 cents pour les détaillants.

Des faits probants accablent le premier schème entre les boulangeries. Au détail, les choses sont moins claires. Certes, la preuve indique qu'il y a eu des échanges, mais de là à dire qu'il y a eu collusion, c'est une autre affaire. Il reste tout à fait normal et même souhaitable de voir des concurrents échanger de l'information, sans enfreindre la loi. Après tout, les entreprises affrontent souvent des défis similaires; nouvelles réglementations, commerce international et changements climatiques. Souvent, par le biais du pouvoir associatif, ces discussions offrent au secteur une occasion de mieux servir la clientèle.

Aucune accusation criminelle n'a été portée pour l'instant. Seule la Cour de justice de l'Ontario décidera si certaines entreprises méritent une accusation. À part Loblaw qui jouit d'une immunité en avouant ses torts en décembre dernier, les autres participants du soi-disant cartel

À l'ère techno, un air éthique ...

MARC JEAN
TRIBUNE

redaction@lequotidien.com



La question est posée : jusqu'où un cégep peut-il aller dans le fait de suspendre un professeur pour avoir tenu des propos homophobes sur un réseau social ? Ceci fait partie du questionnement actuel et doit nous faire réfléchir à plus d'un titre.

Eu égard au fait que les personnes questionnées jusqu'à maintenant semblent davantage s'être référées au droit et à la jurisprudence, j'aurais davantage tendance à inscrire mon propos dans la perspective de l'éthique à plus spécifiquement parler. Où commence et s'arrête la responsabilité des professeurs de tenir des propos

domaine de l'éthique et de la philosophie ? Pourquoi ne pas alors se référer à trois critères tout simples : impartialité, réciprocité, exemplarité. Impartialité : jusqu'à quel point une personne très sage aurait-elle tendance à convenir d'une telle posture, ne serait-ce qu'au nom de la dignité de tout être humain ? Réciprocité : jusqu'à quel point ne serais-je pas mal à l'aise alors qu'une même attitude serait empruntée par quelqu'un d'autre alors que je suis personnellement concerné par le préjugé véhiculé ?

Exemplarité : à quel type de construction de projet de société sommes-nous

Même si un professeur n'est pas absolument tenu aux mêmes obligations professionnelles, même s'il tient des propos homophobes en dehors de son lieu de travail, en quoi sur le plan moral cet état de fait lui donne-t-il la seule possibilité d'inscrire des propos qui vont à l'encontre de la communauté homosexuelle, pour ne donner que cet exemple ?

de tout ordre sur la place publique même s'ils ne se trouvent pas sur leur lieu de travail ?

Il est vrai que le devoir de réserve dans un contexte de traitement juridique (ordres professionnels, etc.) se doit d'être respecté sous peine de sanction. Même si un professeur n'est pas absolument tenu aux mêmes obligations professionnelles, même s'il tient des propos homophobes en dehors de son lieu de travail, en quoi sur le plan moral cet état de fait lui donne-t-il la seule possibilité d'inscrire des propos qui vont à l'encontre de la communauté homosexuelle, pour ne donner que cet exemple ?

Qui plus est, lorsqu'il s'agit des professeurs évoluant dans le

en droit de nous attendre alors que les principaux leaders dans la matière du développement de l'être humain s'autorisent à clamer des opinions qui, en provenance de quelque lieu que ce soit, peuvent s'avérer blessantes ? et dénigrantes ?

Et vous, qu'en dites-vous ?

Je propose de joindre ma voix à

celle des personnes désireuses de s'engager dans une voie de solidarité à l'endroit des minorités sous quelque forme que ce soit.

Cela a comme conséquence directe qu'il importe peu ou pas que nous nous trouvions officiellement sur une voie professionnelle ou organisationnelle. L'essentiel ne réside-t-il pas dans l'impératif de nous engager toutes et tous à repousser les limites de « l'accueil de l'autre, oui, mais... » et d'opter pour « l'accueil de l'autre, quel qu'il soit ? »

S'estimer, soi, renvoie, me semble-t-il, à une telle capacité d'accueil de l'autre que j'accepte qu'il contribue à changer ma vie parce qu'il aura accepté d'être lui-même, soi, coûte que coûte.

Un professeur de philosophie a récemment été congédié du Cégep du Vieux Montréal pour avoir tenu des propos homophobes. Le professeur titulaire en Éthique professionnelle et organisationnelle de l'UQAC, Marc Jean, et l'éthicien Sébastien Lévesque s'expriment sur le sujet.

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

tribune

Que faire de l'homophobie ?

SÉBASTIEN LÉVESQUE

TRIBUNE

redaction@lequotidien.com



Le professeur de philosophie Jean Laberge a récemment été suspendu par la direction du Cégep du Vieux Montréal après avoir tenu des propos homophobes sur sa page Facebook. Monsieur Laberge y a notamment affirmé « avoir du dégoût pour les homosexuels », une réaction qu'il a lui-même qualifiée de « primitive », car bien que l'homosexualité génère chez lui une certaine aversion, il dit respecter les homosexuels et le « mystère » qu'ils représentent. Je comprends aisément que de tels propos puissent choquer et surprendre, mais pour autant je ne suis vraiment pas convaincu que cela méritait une suspension. Pour tout dire, même si je reconnais volontiers la nature homophobe des propos qui lui sont reprochés, je doute fort cependant qu'il s'agisse de paroles incriminantes qui auraient pour effet d'inciter à la discrimination ou à la haine envers les homosexuels. Tout au plus s'agit-il d'une réprobation morale de la pratique de l'homosexualité, mais certainement pas d'une condamnation en règle.

En lisant attentivement les propos de monsieur Laberge, on constate effectivement qu'on a davantage affaire à un homme qui réfléchit tout haut, qui exprime ses propres craintes et ses propres incertitudes, plutôt qu'à un homme qui chercherait à en découdre avec les homosexuels. En effet, tout indique que le professeur de philosophie ne souhaite pas s'en prendre directement aux homosexuels, mais avoue simplement ressentir un profond (et primitif) malaise face à cette orientation sexuelle. Certes, nous pouvons lui reprocher sa maladresse et son manque de délicatesse, mais il n'y a là à mon sens aucun motif valable pour lui interdire d'exprimer publiquement ses réserves et ses questionnements sur l'homosexualité. Cela est d'autant plus vrai qu'ici, l'intention de monsieur Laberge n'était de toute évidence pas de fomenter la haine contre les homosexuels, ni même de porter un jugement sans équivoque sur l'homosexualité, mais avant tout de réfléchir à son sens eschatologique (je reviendrai sur ce

point en conclusion de mon texte).

Évidemment, je ne suis pas en train de dire que l'homophobie serait une chose à prendre à la légère, ni même qu'elle constituerait une position respectable. Par ailleurs, je comprends parfaitement qu'une telle réflexion menée publiquement puisse rebutter et susciter la controverse. Seulement, dans la mesure où monsieur Laberge affirme aussi ne pas voir l'homosexualité comme « un problème à résoudre », mais davantage comme « une énigme à admettre », j'estime que nous sommes en présence d'un homme qui a pleinement conscience de ses préjugés et de ses limites, et qui cherche à les surmonter. D'ailleurs, si ses propos nous apparaissent si affligeants, ce n'est pas tant parce qu'ils seraient dangereux, mais surtout parce qu'ils reposent sur des craintes irrationnelles. Mais ces craintes, si nous souhaitons les apaiser, ne devraient-elles pas être approchées sur la base du dialogue et de la compréhension, plutôt que par la condamnation sans appel de celui qui en est le porteur ?

Bref, vous l'aurez compris, même si je suis loin d'endosser les propos de monsieur Laberge, je pense qu'ils ont droit de citer dans une société libre et démocratique comme la nôtre, ne serait-ce que pour mieux les réfuter. Je le pense d'autant plus que ces propos ont été vraisemblablement rédigés de bonne foi par un homme qui, comme nous tous, est habitué par le doute et des sentiments contradictoires.

D'ailleurs, parlant de foi et de contradictions, je ne peux m'empêcher de conclure ce texte en soulignant qu'en tant que fervent catholique, monsieur Laberge gagnerait à recentrer sa réflexion eschatologique sur le Christ lui-même, qui nous a enseigné la toute-puissance de l'amour. Ainsi, il comprendrait certainement que puisqu'il n'y a que l'amour qui puisse véritablement « guérir » ce monde, il n'y a absolument rien à craindre de gens qui s'aiment et qui ne demandent qu'à être aimés pour ce qu'ils sont.



PHOTO DU JOUR

Un fêtard se prépare pour le défilé du carnaval de rue « Loucura Suburbana », dans le quartier Engenho de Dentro, à Rio de Janeiro, au Brésil. Ce carnaval est organisé par des travailleurs et des patients de l'hôpital psychiatrique Nilse da Silveira. Le défilé commence à l'intérieur de l'hôpital et se poursuit dans les rues du quartier. **PHOTO AFP, MAURO PIMENTEL**

CARREFOUR DES LECTEURS

s'exposent à une amende de 25 millions de dollars, et même 14 ans de prison pour certains de ses dirigeants. Métro et Sobeys-IGA nient tout avec vigueur et menacent même de poursuivre Loblaw qui s'obstine à dire depuis des semaines que tout le monde prenait part à cette tromperie. Pendant ce temps, pas un traître mot de la part de Wal-Mart Canada, et même de Maple Leaf Foods, propriétaire de Canada Bread pendant des années.

Bien sûr, nous ne savons pas encore tout sur cette histoire ahurissante. Au-delà du rapport, il faut tout de même reconnaître la dissemblance des entreprises pointées par l'enquête. Loblaw, verticalement intégrée, et Weston ont le même propriétaire et exercent une influence sans égale. Loblaw, le numéro un du détail alimentaire au Canada, vend pratiquement deux fois plus de produits alimentaires que son second rival, Sobeys-IGA.

Le géant Loblaw centralise son

pouvoir au 1 President's Choice à Brampton, puisque l'ensemble de ses magasins appartient à la chaîne. La coordination stratégique entre le siège social et les points de vente s'exerce donc de manière efficace. Wal-Mart et Tigre Géant utilisent un modèle très similaire. En revanche, la gouvernance de Sobeys-IGA et de Métro diverge complètement. Plus décentralisées, les deux entreprises doivent composer avec plusieurs épiciers-proprétaires indépendants, affiliés à une bannière. Chacun voit à ses intérêts et s'assure que son offre concorde avec un marché très localisé. Plan et dessin de magasin, services offerts, ainsi que promotions et politiques de prix peuvent varier d'un magasin à l'autre. Pour Loblaw, Wal-Mart Canada et Tigre Géant, le siège social assure toutes les décisions. Les valeurs corporatives de chacune de ces entreprises et leurs histoires uniques différent et influent sur la façon de prendre des

décisions. Transiger avec chacun d'eux constitue une tout autre expérience.

Qu'il y ait eu collusion partout ne relève pas de l'imaginaire, cependant, dans certains cas, opérationnaliser un schème illégal est beaucoup plus difficile. Mais la tension au sein de l'industrie reste palpable. Ce n'est pas demain que nous verrons tout ce beau monde au même party et tout porte à croire que la guerre des mots se poursuivra entre Métro, Sobeys-IGA et Loblaw.

Sylvain Charlebois, doyen
Université Dalhousie

Écrivez-nous

Envoyez-nous votre opinion à **redaction@lequotidien.com**. Votre texte doit faire un maximum de 1600 caractères, être signé et être accompagné de votre lieu de résidence et de votre numéro de téléphone, lequel ne sera pas publié.

L'ASSOCIATION DES OPTOMÉTRISTES SE RETIRE DE LA RAMQ

Une décision décriée par des organismes

JONATHAN HUDON

jhudon@lequotidien.com

L.A.S.T.U.S.E du Saguenay et le Mouvement Action chômage Lac-Saint-Jean (MAC) déplorent la décision de l'Association des optométristes du Québec, qui a annoncé que 90 pour cent des optométristes allaient se retirer de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) à compter du 10 mars.

Les deux organismes de défense des droits des sans-emploi avancent que les optométristes font de l'abus de pouvoir en raison de leur monopole, ajoutant qu'ils craignent de voir les moins bien nantis être pris en otage.

« Cela aura pour effet de créer un autre système à deux ou plusieurs vitesses. Et nous aurons une société avec des problèmes de vision et on se demandera pourquoi. Les perdants dans cette histoire sont et seront toujours les contribuables, les clients. »

— L.A.S.T.U.S.E et le Mouvement Action chômage

« Cela aura pour effet de créer un autre système à deux ou plusieurs vitesses. Et nous aurons une société avec des problèmes de vision et on se demandera pourquoi. Les perdants dans cette histoire sont et seront toujours les contribuables, les clients », soulignent d'une voix commune les deux

organismes dans un communiqué.

La décision de l'Association des optométristes du Québec de se retirer de la RAMQ survient après l'échec des négociations avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, concernant la tarification des examens de la vue remboursés par la RAMQ.

Celle-ci couvre les personnes de 18 ans et moins, celles de 65 ans et plus ainsi que les individus prestataires de l'assurance-emploi.

L.A.S.T.U.S.E et le MAC soutiennent que cette décision aura pour effet de mettre les familles et les personnes âgées dans des situations difficiles.

Les optométristes du Québec ont justifié leur décision par des pertes monétaires importantes, ce qui fait sursauter les organismes.

« S'ils font tant de pertes, comment expliquer que des cliniques

poussent comme la mauvaise herbe », a réagi le coordonnateur de L.A.S.T.U.S.E, Sylvain Bergeron, dans le communiqué.

La décision de l'Association des optométristes du Québec fait en sorte que les examens de la vue et autres services vont maintenant être aux frais de ceux qui n'ont pas d'assurance.

Lors de l'annonce, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaëtan Barette, a invité l'association à retourner à la table de négociation.

EN BREF

Camping dans les parcs nationaux

Petit signe encourageant pour ceux qui attendent désespérément l'arrivée de l'été. Les amateurs de camping peuvent réserver leur emplacement dans le parc national de leur choix à partir de la fin de semaine des 10 et 11 février. Les parcs nationaux sont régis par la Sépaq et la société d'État recommande aux personnes intéressées de se dépêcher pour obtenir l'emplacement souhaité, notamment lors des fins de semaine ou pendant les congés fériés, par exemple la fête du Canafa, la Fête nationale ou encore la fête du Travail. Au cours de la prochaine fin de semaine, la réservation se fait en ligne (sepaq.com) ou encore par téléphone au 1 800 665-6527, selon l'heure

d'ouverture prévue. À compter du 12 février, il sera possible de se rendre dans les établissements de la Sépaq pour réserver son emplacement favori. Dans la région, le Parc national des Monts-Valin, de la Pointe-Taillon et du Fjord-du-Saguenay font partie des sites régis par la Sépaq. JONATHAN HUDON

Maclean's: 26 % plus cher pour les hommes

Maclean's a trouvé une méthode choc pour illustrer les iniquités salariales: les hommes devront déboursier ce mois-ci 26 pour cent de plus pour se procurer le nouveau numéro du magazine. Les éditeurs espèrent ainsi « susciter un débat pressant » sur cette question. Le

numéro de ce mois-ci est donc publié avec deux pages couvertures différentes: sous le surtitre « Équité salariale », l'une des deux couvertures annonce à la une que « les hommes paient 8,81 \$ pour ce magazine », l'autre que « les femmes paient 6,99 \$ » — le prix courant. Dans les deux cas, le prix qui est exigé à l'autre genre a été biffé au crayon rouge. Le magazine explique que cette différence de prix illustre l'« écart révoltant de 26 pour cent entre les salaires versés aux hommes et aux femmes qui travaillent à temps plein au Canada ». Le lecteur peut évidemment choisir l'édition qu'il souhaitera acheter. Maclean's promet de verser les recettes de la différence de prix — 1,82 \$ par magazine — à l'organisme Inspire, qui remet des bourses d'études à des femmes autochtones. PRESSE CANADIENNE

UN JEUNE BLESSÉ LORS D'UNE SORTIE SCOLAIRE



Les secours ont été dépêchés au Centre de vélo de montagne Le Panoramique de Chicoutimi, en avant-midi, jeudi. Un jeune homme s'est blessé à la tête en chutant, lors d'une sortie scolaire du Cégep de Jonquière. Le groupe de jeunes adultes était en randonnée de raquettes lorsque l'accident s'est produit. Le jeune homme, âgé de 18 ans, se serait cogné la tête en chutant après avoir fait un saut sur une roche. Les ambulanciers ont été rapidement appelés sur les lieux. L'étudiant a été victime d'une perte de conscience, mais il est revenu à lui avant son transport en ambulance. Selon le porte-parole de la Sécurité publique de Saguenay, Bernard Moreau, le jeune homme n'était pas blessé grièvement et on ne craignait pas pour sa vie. Il a été transporté à l'hôpital de Chicoutimi.

PATRICIA RAINVILLE — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

PAGES SÉCURITÉ

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

OPTEZ POUR DES SYSTÈMES ADAPTÉS À VOTRE STYLE DE VIE

pagexsecurite.com

LE SEUL CENTRAL DE TÉLÉSURVEILLANCE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE!
418.695.3395

COLLABORATION ENTRE ALLOPROF ET L'UQAC

Une belle expérience terrain

PASCAL GIRARD

pgirard@lequotidien.com

Trois étudiants au baccalauréat en enseignement des sciences de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ont pu réaliser une belle expérience terrain, alors qu'ils ont accompagné les enseignants du Centre Alloprof en sciences.

Les étudiants ont assisté à la séance de lundi en compagnie de leur enseignant, le chargé de cours Ugo Collard-Fortin. Jessica Lord, Karol-Ann Côté et Gabriel Auclair ont eu congé de cours cette semaine. Cette expérience terrain sera reconnue comme une période de cours dans leur formation universitaire de trois heures s'inscrivant en complémentarité des trois stages déjà présents au sein du programme, a précisé le communiqué soulignant la collaboration.

« On avait déjà un partenariat avec Alloprof, mais c'était le volet recherche. Mais on voulait quelque chose de plus terrain avec nos enseignants. On a la chance d'avoir Alloprof. Cette année, la collaboration est en phase exploratoire. On souhaite l'étendre à l'enseignement en mathématiques l'an prochain », a-t-il expliqué.

Alloprof permet aux jeunes du primaire et du secondaire de recevoir de l'aide de vrais enseignants en sciences et en mathématiques pour les aider dans leurs devoirs à la maison. Ils peuvent obtenir ce

secours au téléphone, par textos, sur les forums ou dans les cyberclasses. « Le but c'est de regarder ce que le jeune n'a pas compris et de le guider. Souvent, on peut même travailler trois profs ensemble sur la même question », a détaillé Marc-André Brassard, responsable du Centre Alloprof à Saguenay, et co-instigateur du projet.

En ce moment, les 14 enseignants qui participent ont des tâches à temps partiel et viennent compléter leur semaine en se rendant notamment à la salle aménagée à l'école Charles-Gravel, à Chicoutimi-Nord. En raison de l'implication de partenaires, comme Rio Tinto et le ministère de l'Éducation, les enseignants sont rémunérés pour leur travail. « Mon but, c'est qu'ils se disent en arrivant "Cool, ma journée est finie" », a poursuivi M. Brassard, en misant sur le côté ludique de cette implication.

CINQ FINISSANTS EN QUATRE ANS

Toutefois, Ugo Collard-Fortin a reconnu que ses trois étudiants risquent bien de ne pouvoir s'impliquer dans Alloprof, car il croit qu'il est fort possible qu'ils aient des tâches complètes assez rapidement dans leur carrière. « Malheureusement, on en forme de moins en moins. Cette année à l'UQAC, on n'a pas de finissants en enseignement des sciences. Il va y avoir cinq finissants en quatre ans. Ça n'assure même pas la relève. Ils vont être en demande rapidement », a-t-il révélé.



Les étudiants au baccalauréat en enseignement des sciences de l'UQAC, Jessica Lord, Karol-Ann Côté et Gabriel Auclair, ont participé à une séance d'Alloprof en compagnie de leur enseignant Ugo Collard-Fortin et Marc-André Brassard, responsable du Centre Alloprof à Saguenay (à l'arrière).

— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



Le Cocktail CVS reconnaissance a permis d'honorer 83 entreprises de Saguenay, dont ces propriétaires et promoteurs du centre-ville d'Arvida qui étaient accompagnés par la mairesse Josée Néron et les conseillers Julie Dufour et Carl Dufour. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

UN PREMIER COCKTAIL CVS... SANS MAGAZINE CVS

83 entreprises honorées

PASCAL GIRARD

pgirard@lequotidien.com

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, a honoré mercredi 83 entreprises qui ont soit vu le jour, changé de mains ou procédé à des investissements en 2017 dans les cinq centres-villes de Saguenay.

La soirée, qui se tenait à l'Hôtel Chicoutimi, était présentée et organisée par Promotion Saguenay, sous l'appellation du Cocktail CVS reconnaissance. Il s'agissait d'une première édition à l'ère où le magazine publié par Promotion Saguenay, sous le nom de CVS, a dû cesser d'être publié alors que la nouvelle administration de Saguenay a revu certaines dépenses du côté de son organisme de développement économique.

La directrice communications et marketing de Promotion Saguenay, Ruth Vandal, a indiqué en entrevue au *Quotidien* que chaque numéro, à raison de deux par année, coûtait aux environs de 95 000 \$ à produire et que les ventes de publicité rapportaient environ la moitié de ce montant. Le CVS avait ceci de particulier

que les publicités des commerces des centres-ville étaient produites par le CVS et impliquaient des acteurs de ces commerces. Leur style visuel se fondait avec celui du reste du magazine. Le contrat était réalisé par l'agence

« Nous sommes la Métropole du Nord. Notre ville regorge d'occasions d'affaires. Le cœur de nos centres-villes bat très fort grâce à vous, les entrepreneurs. »

— Josée Néron

Traitdemarc. Le magazine a été publié durant neuf ans.

« On nous a demandé d'essayer, avec un budget moindre, de trouver d'autres façons de faire la promotion des centres-villes. On réfléchit à d'autres options », a-t-elle révélé. Lors de la présentation, Isabelle Gagnon, l'adjointe de M^{me} Vandal, avait énuméré les plateformes actuelles où se

déploie encore l'initiative de promotion des centres-villes de Saguenay, soit le site web cvs.saguenay.ca et la page Facebook CVS Centres-Villes Saguenay. Elle a rappelé que les bons cadeaux CVS continueraient d'exister.

Lors de son discours, la mairesse Néron a rappelé le rôle que joue Promotion Saguenay auprès des entreprises, elle qui occupe également le poste de présidente de l'organisme. « Nous sommes la Métropole du Nord. Notre ville regorge d'occasions d'affaires. Le cœur de nos centres-villes bat très fort grâce à vous, les entrepreneurs. Nous sommes là pour vous soutenir grâce à notre bras économique. (...) C'est ce que nous savons faire de mieux, du développement économique », a-t-elle indiqué à la salle réunissant ces nombreux entrepreneurs.

Par la suite, les propriétaires et promoteurs ont été appelés sur scène pour recevoir une plaque en aluminium honorant leur engagement. Ils étaient divisés selon les cinq centres-villes de Saguenay, soit Arvida, Chicoutimi, Jonquière, La Baie ainsi que Kénogami. Un goûter a ensuite été servi, question de favoriser la prise de contact entre tous ces gens d'affaires.

Roxanne Côté a chanté au Moyen-Orient et en Chine, dans les derniers mois. Vendredi soir, cependant, la Baierveraine se produira dans son patelin, plus précisément au Bistro Café Summum, en compagnie d'un pianiste et d'un guitariste. — PHOTO COURTOISIE



ROXANNE CÔTÉ AU BISTRO CAFÉ SUMMUM CE SOIR

Après Bahreïn et la Chine, La Baie



DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Une jeune femme originaire du Saguenay, Roxanne Côté, donnera un spectacle au Bistro Café Summum de La Baie, vendredi à 19 h 30. Flanquée d'un guitariste et d'un pianiste, elle offrira des pièces qui cadrent bien avec la Saint-Valentin qui approche. Le lieu, en revanche, sera très différent de ceux que l'interprète a pu fréquenter dans la dernière année.

Elle est de retour dans la région depuis le mois d'août, en effet, à la suite d'un séjour qui l'a menée au Moyen-Orient, puis en Chine. Intégrée à un groupe qui se produit dans des hôtels de luxe, l'artiste s'était d'abord engagée pour une durée de trois mois, à Bahreïn. Ce contrat a été prolongé d'un mois, puis un deuxième, imprévu, lui a fait découvrir Beijing. Après cinq mois là-bas, cependant, le moment était venu de rentrer à la maison.

« Je faisais des soupers, des mariages dans la région, quand j'ai vu une annonce où un gars cherchait une chanteuse. J'ai été embauchée et on m'a accordé une semaine pour apprendre 40 pièces. Je suis arrivée au Moyen-Orient un dimanche et dès le lendemain, j'étais sur la scène », a relaté Roxanne Côté mardi, à l'occasion d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Deux autres collègues avaient aussi appris 40 chansons, mais pas les mêmes. C'est le directeur musical qui, au gré de son inspiration, déterminait le programme en pigeant parmi les 120 titres disponibles, dont le trait commun est qu'ils émanent du Top 40 et incitent les gens à danser. « C'était vraiment plaisant, mais travailler six soirs par semaine dans une salle enfumée, ce n'est pas bon pour la voix », laisse entendre la Saguenéenne.

Ce fut une réelle préoccupation pour la jeune femme, dont les états de service comprennent des participations à plusieurs concours

plu, mais la fin de ce contrat a été accueillie sereinement. « J'aime mon chum et ma maison à La Baie, où je suis esthéticienne », explique l'interprète âgée de 23 ans. Sitôt revenue, elle a donné quelques spectacles dans la région, de même qu'ailleurs au Québec. Sans rêver de faire carrière à temps plein, le goût de chanter demeure vivace.

« Dans les concours, ma voix sortait bien, mais pour la première fois, j'ai perdu ma voix de tête pendant mon séjour au Moyen-Orient. Je ne pouvais plus faire une chanson comme *I Will Always Love You*, de Whitney Houston. Même si les membres du groupe ont essayé de m'encourager, je me suis mise à capoter », confie Roxanne Côté.

Néanmoins, elle a accepté de suivre le groupe en Chine, où il s'est produit dans un hôtel cinq étoiles. Cette expérience lui a

« Je veux voir s'il serait possible de me produire ici sur une base régulière, une ou deux fois par semaine. J'aimerais également composer mes propres pièces, tout en demeurant réaliste en ce qui touche mes attentes », indique l'invitée du Bistro Café Summum, dont la principale source de motivation réside dans les émotions partagées avec le public.

Roxanne Côté demeure à La Baie, où elle est esthéticienne. — PHOTO COURTOISIE

Roxanne Côté demeure à La Baie, où elle est esthéticienne. — PHOTO COURTOISIE



leQuotidien
leProgrès

Les Films Séville
une filiale de entertainment One

VOUS OFFRENT LA CHANCE DE GAGNER
VOTRE LAISSEZ-PASSER QUADRUPLE DU FILM

CRO MAN

AUSSI À GAGNER



La trilogie de livres inspirée du film

Offerte par SEUIL JEUNESSE



Pour participer, visitez
concoursLesFilmsSeville.com
Indice : Préhistoire

Le concours se termine le 11 février à 23h59. Les 5 gagnants recevront leur prix par la poste. Valeur totale des prix : 230 \$.
Règlements du concours disponibles sur concoursLesFilmsSeville.com.

AU CINÉMA DÈS LE 16 FÉVRIER

CroMan-LeFilm.ca

LesFilmsSeville

affaires

PRINCIPAUX INDICES				
Nom	Fermeture	Variation	Volume	
S&P/TSX 60	890.13 \$	-16.74 \$	126583194	
S&P/TSX 300	15065.61 \$	-264.97 \$	256435096	
S&P/TSX VENTURE	819.19 \$	-11.50 \$	73802003	
DOW JONES	23860.46 \$	-1032.89 \$	657504273	
NASDAQ (QQQ)	153.45 \$	-6.76 \$	94170089	
NASDAQ/Canada	345.68 \$	0.00 \$	0	

TORONTO				
Les titres les plus actifs				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	11.15 \$	0.00 \$	22476957
MANULIFE FINANCIAL	MFC	25.09 \$	0.02 \$	8190903
BOMBARDIER INC	BBD.B	3.20 \$	-0.07 \$	7587982
iShares S&P TSX 60	XIU	22.42 \$	-0.42 \$	6035715
MEG ENERGY CORP	MEG	5.65 \$	0.63 \$	5914430
CENOVUS ENERGY INC	CVE	9.85 \$	-0.60 \$	5442284
ENCANA CORP	ECA	13.30 \$	-0.61 \$	5428897
FIRST QUANTUM	FM	17.11 \$	-0.53 \$	4982716
ROYAL BANK of	RY	99.24 \$	-1.83 \$	4800203
SUNCOR ENERGY INC	SU	41.44 \$	-1.01 \$	4744247

Les plus fortes hausses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
HORIZONS BETAPRO	HVU	43.50 \$	14.86 \$	1507991
ELECTRIC FINANCIAL	ELF	797.00 \$	3.60 \$	529
HORIZONS BETAPRO	HUV	9.71 \$	1.92 \$	76362
LOGISTEC CORP	LGT.B	44.43 \$	1.63 \$	1802
BROOKFIELD ASSET	BAM.PR.S	21.97 \$	1.35 \$	500
HORIZONS BETAPRO	HIU	29.39 \$	1.04 \$	9527

Les plus fortes baisses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CANADA GOOSE	GOOS	40.15 \$	-7.68 \$	1811525
DOMTAR CORP	DFS	53.68 \$	-7.45 \$	417896
DOLLARAMA INC	DOL	154.35 \$	-6.84 \$	547829
SHOPFY INC	SHOP	149.50 \$	-5.44 \$	570372
HB NDO 100 BULL	HQU	53.18 \$	-4.87 \$	215395
CONSTELLATION	CSU	772.74 \$	-4.64 \$	41076

NEW YORK				
Les titres les plus actifs				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500	SPY	257.63 \$	-10.04 \$	246399500
iShares MSCI	EEM	45.69 \$	-1.64 \$	163249493
TWITTER INC	TWTR	30.18 \$	3.27 \$	162359211
GENERAL ELECTRIC	GE	14.45 \$	-0.80 \$	138574502
FINANCIAL SELECT	XLF	27.16 \$	-1.25 \$	135268942
BANK OF AMERICA	BAC	29.74 \$	-1.51 \$	128949363
SNAP INC	SNAP	19.39 \$	-1.36 \$	119734813
PROSHARES ULTRA	UVXY	27.91 \$	9.26 \$	110859589
IPATH S&P 500 VIX	VXX	55.24 \$	10.67 \$	85069028
FORD MOTOR	F	10.43 \$	-0.33 \$	73988301

Les plus fortes hausses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
GRUBHUB INC	GRUB	89.04 \$	19.13 \$	13585563
IPATH S&P 500 VIX	VXX	55.24 \$	10.67 \$	85070770
PROSHARES ULTRA	UVXY	27.91 \$	9.26 \$	110871319
PROSHARES VIX	VIXY	45.77 \$	8.90 \$	9097031
M&T BANK	MTB.PR.C	1020.00 \$	8.44 \$	178
VELOCITY SHARES	LSVX	22.62 \$	7.61 \$	339947

Les plus fortes baisses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	288000.00 \$	-13000.00 \$	645
NVR	NVR	2788.97 \$	-194.74 \$	49883
MARKEL	MKL	1058.06 \$	-45.86 \$	48348
METTLER-TOLEDO	MTD	601.00 \$	-40.96 \$	261913
CROWN CASTLE INTL	CCLP.R.A	1062.87 \$	-33.70 \$	1717
TEXAS PACIFIC LAND	TPL	498.17 \$	-24.02 \$	14701

NASDAQ				
Les titres les plus actifs				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
VELOCITYSHARES	TVIX	13.50 \$	4.41 \$	112192740
POWERSHARES QQQ	QQQ	153.45 \$	-6.76 \$	94170519
ADVANCED MICRO	AMD	11.22 \$	-0.38 \$	56455596
MICROSOFT	MSFT	85.01 \$	-4.60 \$	55625859
APPLE	AAPL	155.15 \$	-4.39 \$	54379511
MICRON TECH	MU	40.00 \$	-2.01 \$	53789121
ZYNGA	ZNGA	3.49 \$	-0.20 \$	46295913
INTEL	INTC	42.75 \$	-2.45 \$	43149929
CISCO SYSTEMS	CSCO	38.77 \$	-1.57 \$	42980815
FACEBOOK	FB	171.58 \$	-8.60 \$	38474194

Les plus fortes hausses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
VIRTU FINANCIAL	VIRT	26.50 \$	6.45 \$	5019350
WOODWARD	WWD	82.93 \$	5.76 \$	6411847
VELOCITYSHARES VIX	VIXX	23.35 \$	4.50 \$	1374236
VELOCITYSHARES	TVIX	13.50 \$	4.41 \$	112192740
VIRTUSA	VRTU	46.33 \$	4.29 \$	560688
FISERV	FISV	133.05 \$	3.88 \$	3635272

Les plus fortes baisses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
THE PRICELINE	PCLN	1806.06 \$	-76.62 \$	676612
AMAZON.COM	AMZN	1350.50 \$	-66.28 \$	8576541
ALPHABET INC CL A	GOOGL	1007.71 \$	-47.70 \$	3338951
ALPHABET INC CL C	GOOG	1001.52 \$	-47.06 \$	2858521
COHERENT	COHR	205.89 \$	-43.25 \$	3477208
TESLA INC	TSLA	315.23 \$	-29.77 \$	10313520

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	14.11 \$	13.27 \$	13.30 \$	-0.61 \$
Barrick Gold Corp	ABX	16.95 \$	16.53 \$	16.67 \$	-0.16 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	62.82 \$	61.89 \$	61.93 \$	-0.23 \$
Bombardier CL A	BBD.A	3.38 \$	3.20 \$	3.20 \$	-0.08 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	3.31 \$	3.18 \$	3.20 \$	-0.07 \$
BCE Inc.	BCE	58.00 \$	56.07 \$	56.23 \$	-0.48 \$
Bank of Montreal	BMO	97.68 \$	95.40 \$	95.51 \$	-2.35 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	77.79 \$	76.22 \$	76.22 \$	-1.39 \$
CAE Inc	CAE	22.34 \$	21.85 \$	21.85 \$	-0.42 \$
Cascades Inc.	CAS	15.94 \$	15.51 \$	15.57 \$	-0.12 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	76.84 \$	74.50 \$	74.52 \$	-1.48 \$
Canfor	CFP	29.73 \$	28.59 \$	28.62 \$	-0.79 \$
CIBC	CM	116.74 \$	113.67 \$	113.67 \$	-2.88 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	38.90 \$	37.54 \$	37.58 \$	-0.99 \$
CN Railway Company	CNR	95.57 \$	93.39 \$	93.91 \$	-1.91 \$
Canadian Pacific Railway	CP	222.35 \$	217.21 \$	217.38 \$	-3.63 \$
Canadian Western Bank	CWB	37.83 \$	36.53 \$	36.62 \$	-1.07 \$
Domtar	UFS	56.88 \$	53.49 \$	53.68 \$	-7.45 \$
Emera	EMA	43.53 \$	42.84 \$	42.88 \$	-0.45 \$
Enerplus	ERF	13.37 \$	12.73 \$	12.73 \$	-0.52 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	70.32 \$	69.00 \$	69.12 \$	-0.89 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	24.60 \$	24.28 \$	24.41 \$	-0.09 \$
Great-West Lifeco	GWO	34.22 \$	33.65 \$	33.85 \$	-0.15 \$
Industrial Alliance	IAG	59.12 \$	58.57 \$	58.86 \$	-0.24 \$
Societe financiere IGM	IGM	42.24 \$	41.15 \$	41.25 \$	-0.93 \$
Imperial Oil	IMO	35.59 \$	34.96 \$	35.11 \$	-0.39 \$
Quebecor Inc	QBR.B	23.62 \$	23.24 \$	23.28 \$	-0.35 \$
Loblaws Cos.	L	65.51 \$	63.74 \$	63.85 \$	-1.10 \$
Laurentian Bank	LB	52.85 \$	52.11 \$	52.13 \$	-0.58 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	34.53 \$	33.75 \$	33.79 \$	-0.39 \$
Magna International	MG	69.12 \$	67.48 \$	67.55 \$	-0.71 \$
Metro Inc.	MRU	39.98 \$	39.20 \$	39.28 \$	-0.48 \$
National Bank	NA	62.27 \$	60.85 \$	60.91 \$	-1.39 \$
Precision Drilling Corp.	PD	4.53 \$	4.28 \$	4.29 \$	-0.09 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	24.28 \$	24.14 \$	24.14 \$	-0.07 \$
Power Corp.	POW	30.45 \$	30.09 \$	30.10 \$	-0.25 \$
Power Financial	PWF	33.15 \$	32.79 \$	33.02 \$	-0.01 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	23.62 \$	23.24 \$	23.28 \$	-0.35 \$
Rogers Comm. Inc.	RCL.B	57.94 \$	56.62 \$	56.75 \$	-1.09 \$
Royal Bank	RY	101.30 \$	99.16 \$	99.24 \$	-1.83 \$
Saputo Inc.	SAP	40.62 \$	39.95 \$	40.06 \$	-0.48 \$
Shaw Communications	SJR.B	26.16 \$	25.69 \$	25.69 \$	-0.22 \$
Sun Life financial	SLF	52.00 \$	51.22 \$	51.26 \$	-0.80 \$
SNC-Lavalin	SNC	54.20 \$	52.32 \$	52.39 \$	-0.25 \$
Superior Propane Corp	SPB	11.89 \$	11.56 \$	11.60 \$	-0.20 \$
Suncor Energy Inc.	SU	43.92 \$	41.33 \$	41.44 \$	-1.01 \$
Telus Corporation	T	45.69 \$	45.00 \$	45.00 \$	-0.29 \$
Transalta Corporation	TA	6.61 \$	6.50 \$	6.57 \$	0.01 \$
TD Bank	TD	71.71 \$	70.76 \$	71.07 \$	-0.64 \$
Transcanada Pipe	TRP	54.72 \$	53.00 \$	53.07 \$	-1.59 \$
Torstar Corp.	TS.B	1.72 \$	1.64 \$	1.64 \$	-0.03 \$
Weston George Ltd	WN	104.70 \$	102.37 \$	102.39 \$	-1.44 \$

Des outils pour retenir la main-d'oeuvre

MEGHANN DIONNE
mdionne@lequotidien.com

Comment attirer du personnel qualifié ? Quoi dire en entrevue pour inciter la personne interrogée à rejoindre son équipe de travail ? Que faire pour que son personnel en place ne cherche pas ailleurs ? Ce sont des questions auxquelles le conférencier Stéphane Simard a tenté de répondre, jeudi, à l'Hôtel du jardin de Saint-Félicien.

Une soixantaine de représentants d'organismes et de propriétaires d'entreprises de la région se sont déplacés pour écouter ses conseils.

D'après la porte-parole de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Lac-Saint-Jean-Ouest, Sophie St-Arnault, la pénurie de main-d'oeuvre est bien réelle en région, comme partout ailleurs en province d'ailleurs.

« Il faut avoir des outils attractifs comme des avantages sociaux,

mais ça peut aussi prendre la forme d'accès au gym, d'ambiance de travail et d'horaires flexibles », souligne M^{me} Saint-Arnault.

Stéphane Simard a fourni un questionnaire à remplir aux participants pour qu'ils puissent s'évaluer eux-mêmes. À la suite des 20 questions, l'employeur avait une meilleure idée de ses forces et ses faiblesses.

Par ailleurs, M. Simard a mis de l'avant l'importance pour une organisation de clarifier sa mission et ses valeurs. Pour ce faire, elle doit connaître ses concurrents afin de bonifier son offre. Le spécialiste rappelle que de remplacer un employé qui gagne 15 \$ l'heure peut coûter jusqu'à 15 000 \$. Il est donc avantageux de trouver des moyens pour retenir son personnel, selon lui.

L'activité était organisée en partenariat avec le bureau de Services Québec de Roberval, les chambres de commerce de Saint-Félicien et de Roberval et la SADC Lac-Saint-Jean-Ouest.



Le conférencier Stéphane Simard donne des conseils aux entreprises pour les aider à mieux recruter du personnel. —PHOTO LE QUOTIDIEN, MEGHANN DIONNE

EN BREF

Maçonner reprend ses activités

Maçonner Chicoutimi est prête à reprendre ses activités quasi normales, deux semaines après l'incendie qui a ravagé le bâtiment abritant les bureaux et la salle d'exposition de l'entreprise, le 27 janvier. La compagnie régionale a annoncé la nouvelle par voie de communiqué, jeudi. Depuis le sinistre, des équipes ont travaillé à ce que tout soit remis en place le plus rapidement possible. Elles peuvent dire mission accomplie. « Tout est maintenant en place et tout à fait opérationnel pour traiter tous les nouveaux projets, a

annoncé le directeur de Maçonner Saguenay, Claude Perron. Notre cour est complètement fonctionnelle pour les cueillettes et effectuer des livraisons rapides. » Une roulotte temporaire a été installée dans la cour du 2223 boulevard Saint-Paul, même adresse où était situé le siège social. Les clients peuvent se présenter du lundi au vendredi, de 8 h à midi et de 13 h à 17 h. La succursale de Saint-Bruno, habituellement fermée pendant l'hiver, est cette fois ouverte pour répondre à la demande. Maçonner organise également des visites à domicile pour des travaux de revêtement, les produits d'aménagement paysager et les poêles et foyers. **JONATHAN HUDON**

OR
1318,58
2,82
\$US/ONCE

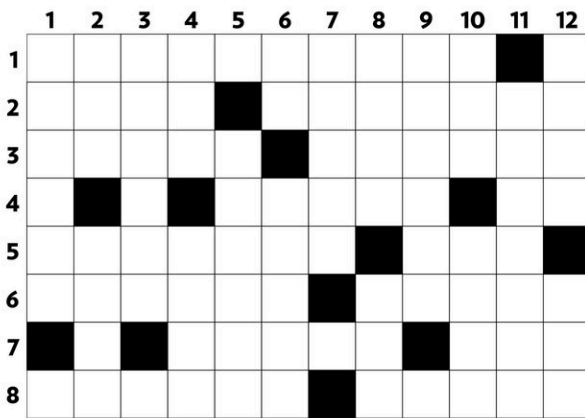
PÉTROLE
64,25
-1,12
BARIL US \$

ALUMINIUM
0,996
-0,68 %
\$US/LIVRE

EURO
0,6481
-0,0004
€EURO

LE DOLLAR
79,46
-0,15
¢US

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- Déclaration faite en secret à quelqu'un.
- Nommée à une fonction - On peut en voir quand on est étourdi.
- Lus de nouveau - Rend en moins de mots ce qui a été dit plus longuement.
- Décomposé, en parlant d'un mot - Ajout fait à une lettre.
- Agacés - Copain.
- Tondues - Liquide gras utilisé pour faire la cuisine.
- Matière grasse du lait, dont on fait le beurre - Clair et précis.

VERTICALEMENT

- Entourer de tous côtés.
- Se crie dans une corrida pour encourager le toréador - La brasse en est une.
- Qui ne valent rien.
- Amas de matières en combustion - Document dans lequel une personne reconnaît avoir reçu une somme d'argent.
- Se dit d'une personne qui punit sans indulgence.

- Petit morceau cubique - Mettre sur une balance.
- Individus de l'espèce humaine.
- Fête la naissance du Christ - Interjection qui sert à attirer l'attention.
- Outil servant à travailler le bois.
- Qui a gagné ses élections - Se dit d'un vêtement très court.
- Mettre les uns par-dessus les autres.
- Risqués - C'est la saison chaude.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

APIS

- BECHE
- BES
- BIERE
- BOIS
- CHAR
- CIVETTE
- DANSE
- DESERT
- EBENE
- EDFOU
- EGYPTE
- ENNEADE
- EPOQUE
- ESCLAVE
- ETTOFFE
- FEVE
- FLUTE
- GARNISON
- HACHE
- HAREM
- HORUS
- HUILE
- IMHOTEP
- JUGE
- LIN
- LOI
- LOTUS
- LYRE
- MUR
- NECHAO
- NUBIEN
- OASIS
- ORDRE

EGYPTE ANCIENNE - Un mot de 10 lettres



Solution du dernier numéro : FESTIVAL

09-02-2018

- ORGE
- OUTIL
- PALAIS
- PSCHENT
- QADESH
- RAMSESE
- RECOLTE
- REGNE
- ROI
- ROYAL
- SAIS
- SCRIBE
- SETI
- SINAI
- SPEOS
- STELE
- SYRIE
- TEMPLE
- THOT
- TOMBEAU
- TRONE
- URAEUS
- VIN

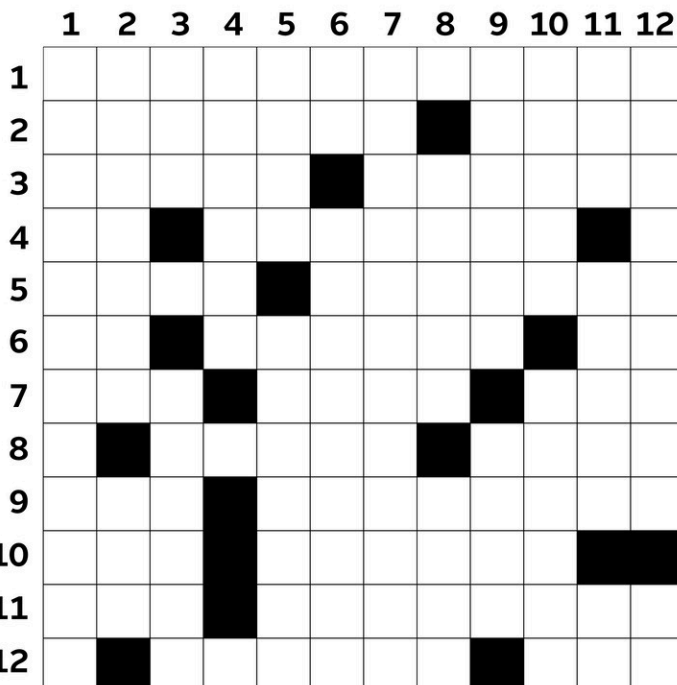
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- Militaires.
- Informée - Mis par écrit.
- Prénom - Apprécier.
- Se dit à Barcelone - Dans le couscous.
- Multitude - On y produit un alliage.
- A la forme d'une lettre - Grillées - Stère.
- Vaut 100 mètres carrés - Division d'un fleuve - Etre surnaturel.
- De faible hauteur - Offre.
- Labiée à fleurs jaunes - Tordue (de rire).
- Se disait d'une langue - Durée d'un séjour dans un hôtel.
- Qui a vu le jour - Blessées.
- Pas vraiment rouges - Liquide organique.

VERTICALEMENT

- Plaintes.
- Déterminer le prix de - Existence.
- Pic des Pyrénées - Lire un mot lettre par lettre.
- Nacrer.
- Soustraite - Rempotés.
- Nickel - Numéro d'inscription.
- Intermédiaire.
- Les poissons en ont - Retirés.
- Leurs fleurs sont jaunes - Etre en eau.
- Éructer - Un peu folles.
- Dans quelques mois - Baigne Grenoble - Trompé.
- Bandeau qui maintient la chevelure en place - Scandium.



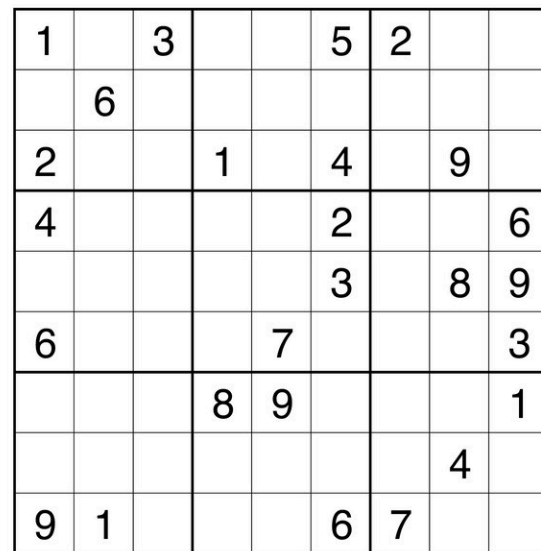
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



9 février 1018

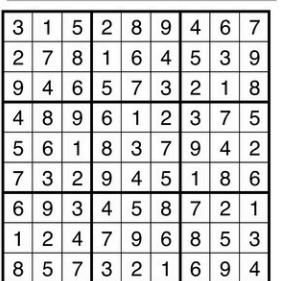
N° 5088

SUDOKU



Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



Niveau de difficulté : difficile

4365

4364

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Victor Hugo

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Luis de Gongora: Pour être malheureux, sans doute est-on coupable...

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 9 février 2018

Bélier (21 mars au 19 avril): La Lune en Sagittaire vous invitera peut-être au voyage et suscitera sans doute chez vous un nouvel engouement de nature particulière. L'imprévisible Uranus n'est-il pas de passage en Bélier? Comme par magie, ce qui commençait à sentir le déjà-vu pourrait se renouveler et raviver votre intérêt. Une personne pique votre curiosité? Manifestez-le, mais sans adopter une attitude envahissante.

Taureau (20 avril au 20 mai): Étant donné que le Soleil est en Verseau, au carré du Taureau, vous devrez peut-être vous soumettre à la volonté de quelqu'un d'autre. Ou encore, il est probable qu'il faille admettre qu'une personne ait eu raison relativement à une suggestion ou affirmation formulée antérieurement. Le fait de reconnaître la pertinence des arguments de l'autre ne fera qu'augmenter votre crédibilité.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Étant donné que le cycle Lunaire visite le Sagittaire, face aux Gémeaux, et vu que ce Signe se trouve être votre opposé-complémentaire, vous attirerez probablement encore l'attention sur votre cas. Il serait toutefois préférable de demeurer dans l'ombre plutôt que de fournir des renseignements à ceux qui ne méritent pas d'en savoir autant. Tout devrait alors aller pour le mieux.

Cancer (22 juin au 22 juillet): Toujours en face de votre Signe, Saturne en Capricorne pourrait créer un climat à l'intérieur duquel les gens peuvent vous sembler indépendants ou détachés. Il pourrait cependant s'agir d'impressions qui n'ont pas de fondement dans la réalité. Ne confondez pas le besoin d'indépendance d'autrui avec de l'indifférence ou de la perte d'intérêt. Profitez de cette étape pour plus d'autonomie...

Lion (23 juillet au 22 août): Pourquoi ne pas vous débarrasser tout de suite d'une obligation qui vous incombe? En la reportant à plus tard, vous ne feriez que nuire à la qualité de votre fin de semaine. Profitez donc de l'appui des astres actuellement de passage en Verseau, en face du Lion, même si la tournure des événements s'annonce plutôt imprévisible. Il s'agira simplement d'être disponible...

Vierge (23 août au 22 septembre): La Lune en Sagittaire n'est pas vraiment la tasse de thé de la Vierge, mais puisque Vénus arrive sous peu en Poissons, face à votre Signe, la suite de février ne devrait rien avoir de banal pour vous. Vous pourriez avoir l'occasion de faire une percée significative qui vous rapprochera d'un objectif, et pour ce faire, il ne sera pas recommandé de ne vous en tenir qu'aux sentiers battus...

Balance (23 septembre au 23 octobre): Il pourrait être judicieux de patienter un peu au lieu de faire des pieds et des mains pour changer l'état actuel des choses. En attendant, vous ne regretterez pas d'avoir tiré une affaire au clair. D'ailleurs, une situation déroutante pourrait prendre une tournure nettement plus agréable dans le courant du mois. Pour l'instant, la Lune en Sagittaire ne devrait pas vous décevoir...

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): De passage dans votre Signe, Jupiter en Scorpion pourrait multiplier les options et vous confronter à un problème de choix. Essayez de déterminer ce que vous feriez si vous n'aviez pas peur de peiner les partis offrants. Ensuite, demandez-vous ce que ces personnes feraient les rôles étant inversés. Ne faites pas de sacrifices inutiles pour satisfaire essentiellement autrui...

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Nous entretenons trop souvent de fausses perceptions au sujet de gens que nous connaissons peu. Une personne que vous considérez froide pense probablement la même chose de vous. Avec la Lune en Sagittaire, pourquoi ne prendriez-vous pas l'initiative afin de briser la glace? Cela pourrait marquer le point de départ de rapports dont la cordialité vous surprendra.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): L'aigle a été atteint par la flèche faite avec sa plume. Ainsi, vous éviterez des ennuis si vous ne donnez pas de munitions à vos adversaires. La Lune en Sagittaire arrivera demain soir en Capricorne, et vous ne regretterez pas d'avoir pris certaines précautions, notamment en ce qui a trait à la divulgation d'informations. Ne vous empêchez pas de vivre, mais évitez les gestes irréflectifs.

Verseau (20 janvier au 18 février): L'actuelle conjonction Soleil-Mercure en Verseau pourrait faciliter votre avancement professionnel ainsi que votre habilité à communiquer sur tous les paliers relationnels. Seules les distractions vous feraient perdre un temps précieux et retarderaient l'obtention d'un dividende. Cette étape anniversaire sera bénéfique si vous ne rejetez pas l'essentiel pour vous attacher à des détails inutiles.

Poissons (19 février au 20 mars): Il est probable qu'une personne profite du travail effectué par quelqu'un d'autre. Assurez-vous bien que vos efforts soient reconnus comme vôtres afin de ne pas laisser une opportunité vous glisser entre les doigts. Le climat de l'époque actuelle en sera surtout un de surprise. Et avec l'arrivée imminente de Vénus en Poissons, une touche d'originalité de votre part serait l'idéal...

VENDREDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

9 FÉVRIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Robin Robot	Arthur	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Second Regard	Rizzoli & Isles	Virginie	Virginie	Terre humaine	Terre humaine	Entrée principale			Silence, on joue!	
V	Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.		Personne d'intérêt / Diamant brut	Histoire succès	Guerre des clans	CSI: Miami / Les disparus	Taxi payant	TEMPÊTE DE GLACE (2017)			DANGEREUSE THÉRAPIE (2016) avec Steve Bacic, Kwesi Ameyaw.			Les Simpson	Les Simpson	Coup de foudre				
CJPM	(6h00) Salut Bonjour		Rêvons maisons	Bien	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		LE DILEMME (2011) avec Kevin James, Winona Ryder, Vince Vaughn.			(:15) Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles	TVA nouvelles					
TQc	(:10) L. People	Masha/ Michka	(:10) Le bricoleur	Pat'Pa-trouille	Diego/(:25) Simon	Calinours	Formule Diaz	Génial!	Dernier passager	La cure / Face à la réalité	Dans les médias		(:10) Petite école	Toc toc toc	Argon-autes	Cités d'or	ChatPotté	Salmi-gondis		

9 FÉVRIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang 2018											
V	Un souper parfait	Les détestables	L'arbitre	SQ	911	S.W.A.T.: UNITÉ D'ÉLITE (2003) avec Samuel L. Jackson, Olivier Martinez, Colin Farrell.			NVL	Zone Séduction			
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur, Réal Béland.	Ça finit la semaine / Ludovick Bourgeois, Mario Tessier.	Du talent à revendre	La liste noire / Dembe Zuma	TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque	(:35) CRINQUÉ (2006) avec Amy Smart, Jason Statham.					
TQc	Le dernier passager	Électrons libres	Curieux Bégin	Un chef à la cabane	Deux hommes en or	Like-moi!	Belle et Bum	CONGORAMA (2006) Paul Ahmarani.					
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Les flots / Bali - Pemuteran	Rendez-vous en Terre / Mélissa Theuriou chez les Maasais - Mélissa Theuriou accepte de suivre Frédéric Lopez.	Champions du monde	Au service / Le prunier	TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous				
CANAL D	R.I.S, police scientifique	En quête de vérité / Frères de sang	Opération Police / Opération Sous-marin	Marche à l'ombre		Détectives	Frontières / Frère d'armes	Festival Grand Rire					
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands report / Gilles Renaud: Rien n'était prévu!	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le National	24/60				
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 / Cérémonie d'ouverture			L'histoire derrière...	L'antichambre (D)	Sports 30	Hors-jeu 2.0	24CH hors glace	UFC le décompte			
VIE	La vie avec des quintuplées	C'est quoi ton plan?	Design V.I.P.	Vendre ou rénover / De 'chez lui' à 'chez eux'!	Maigrir pour gagner: Le défi du Québec / Le couple	Bye-Bye Maison	Chic Shack	Vendre ou rénover: Chalet / Brandi et Jackie	Nate et Jeremiah				
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Coup monté	Les enquêtes du NCIS / Le fugitif	Hawaii 5-0 / Ho' Opa' I	Hawaii 5-0 / Ho' Ohuli Na' Au	Hawaii 5-0 / Ua Hiki Mai Kapalena Pau	Hawaii 5-0 / Oia'i'o	Dr. Mary / Bloody Mary						
Z	Remorquage à South Beach	Direct dans l'net	Maripier! / Julie Snyder	Patrice Lemieux 24/7	Fous de motoneige	Week-end de bois	Le dernier garage	Prêt sur gage de l'enfer	SNCTM	Banshee (v.f.) / Le jugement du clan	Californication	Cobaye humain	
HISTORIA	Pawn Stars / La fille à papa	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Les montagnards / Le poids du marteau	Les montagnards / Grand froid	Les montagnards / Prédateur	De l'acier et du feu / Le shotel	De l'acier et du feu				
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Finale de la semaine 5	Le Voyageur assoiffé / Texas	Traqueur de mystères / L'or perdu du Capitaine Morgan	Hell's Kitchen	Hell's Kitchen	#TamyUSA / Colorado	Le Voyageur assoiffé						
ICI ARTV	Le temps d'une paix	Le temps d'une paix	Mission X / Pour eux, pour elles	Ils étaient dix	Info, sexe et mensonges	PaparaGilles	C'est juste de la TV	Fatale-Station	Outlander				

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

JONQUIERE propriété avec possibilité de faire logis, 4 chambres, 3 s/bains, très grand terrain 10 000 pi.²., 418-695-5378.

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

QUARTIER Murdoch, tranquille près école université hôpital, 125,000\$, 418-545-4564

Rue Des Roitelets, Faucons et Jaseurs, à construire, 95,000\$ chacun. Condos 31/2, 104,000\$, 41/2, 120,300 \$, 51/2, 133,900\$. Financement disponible. 581-306-4503, 418-815-3383

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, neufs, repeints, avec ascenseur, près de l'université, Place du Royaume, possibilité meublés, semi-meublés ou non. Pour informations: Tél.:581-306-4503, 418-815-3383.

2½, ch/écl. meubl., pour personne seule, pas d'animaux, 425\$, libre imm., câble fourni, 1737 St-Famille, Jonquière 418-815-3757.

3½, 4½, 5½

1 MOIS GRATUIT

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi Disponibles immédiatement Rénovés Céramique et bois flottant

Tél.: 418-944-8580

3½ 5½ libres imm. non ch. non écl. 410\$-575\$ près de l'Hôpital. 418 820-1362

3½ et 4½, Arvida, 2372 Mathias, non ch., non écl., eau chaude fournie, (3½) 400\$, (4½) 500\$, libre imm., 418 699-0105.

3½ - JONQUIÈRE, libre, rez-de-ch. et 4½ et 5½, 1er juil. 2514 de La Lorraine et 2653 St-Hubert. Tout rénovés, balcon, entrée sécurisée. 418 540-2984.

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon

1 mois gratuit

3½ à partir de 500\$/mois

5½, à partir de 700\$/mois

rénovés, chauffés, éclairés, porte patio

Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.:1-581-500-0303 (sans frais)

Arvida, 575\$, beau grand 4 1/2, propre demi-sol, rénové, bain et douche neuve, câble et internet fournis. stats., eau chaude fournie, libre, Plateau Deschêne quartier tranquille, 418-548-7203, soir et 581-490-1289 jour.

ARVIDA CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS

2½ à 5½, 455\$ à 599\$

Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie

PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES

418-548-3773 OU 418-512-3565

CHICOUTIMI 2 condos, 4 pièces ½, luxueux, verrière, 2x4½ jumelé, 1x3½, tous rénovés, Jean-Guy, 418 540-1234.

CHICOUTIMI 4½ à partir de 500\$, plusieurs secteurs, immeuble Belvedere, 418 549-3233

CHICOUTIMI, 4½, ch./écl., 409 Jacques-Cartier Est, 2^e étage, 418 503-1110.

CHICOUTIMI 5½ à partir de 600\$, rez-de ch., plusieurs secteurs, 418 549-3233.

Chicoutimi-Nord, très beau 2½, meublé, ch./écl., 455\$, libre imm. 418 698-1859.

6737 Logements à louer

Chicoutimi, rue Joseph Dandurand, style condo rez de ch., rénové, pas d'animaux 700\$, libre immé., 812-7027, 812-1947

JONQUIÈRE-2 mois gratuits, 4½, 2^e étage, 350\$, remise, libre, frais peint 418 547-6469

JONQUIERE 3½, 4½, près cégep, repeints, 1 stat., remise int., ch., pas d'animaux, poss. de mois gratuits. 418-812-7027, 418-812-1947.

LA BAIE 4½ non ch. non écl. situé face aux Galeries 470\$/mois 418 290-7639

Secteur Place du Royaume 4 1/2, rénové, 1 stat., pas d'animaux, beaucoup de rangement, libre imm., 418 812-7027, 812-1947

6761 Chambres à louer

JONQUIERE St-Raphaël, haut de gamme, verrière, idéal travailleurs. 418-213-0698.

6767 Bureaux et locaux à louer

JONQUIERE rue St-Dominique, face Jean Coutu, plus ou moins 5,250 pi car. rez-de-ch. et 1,500 à l'étage, superbe, entièrement rénové, libre imméd. Tél.: 418 591-0880.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6795 Réparation, rénovation et construction

CONSTRUCTION Rénovation RS: Rénovations intérieures, extérieures, cuisines et salles de bains, etc. Échéancier respecté. 30 ans d'expérience. Estimation gratuite. Clefs en main. Cellulaire:581-234-3225. APCHQ, RBQ-5633-0020-01.

6798 Dénéigement

DENEIGEMENT de toiture. Prix compétitif. veranda, patio, Saguenay Lac St-Jean, Tél.:418-547-7378, 418-718-7378.

Dénéigement de toitures garage, patio, gazebo, etc.
418-812-6372 lesdeneigeursdetoits.com

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

36 ans ♥ cheveux longs noirs,159 livres de douces rondeurs, joli visage ♥ 418 550-3437

581 306-5065
Massagedevolours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

ADORABLE jolie rouquine reçoit/se déplace 24h, duo. 418 944-3700.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418-695-5499

À toi de jouer: les cartes, les dés ou moi, double ta mise. Appelle-moi. Tél.:581-490-1950.

AURÉLY voir www.aurelydusaguenay.com
418-550-3909.

BELLE jeune femme, début vingtaine, se déplace seulement, au lac aussi. 418-820-9421

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière. 514-433-9492

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie, dès 8 AM. Tél.:418 376-1274.

DE RETOUR, MASSAGE PAMELA
418-376-1698

EN douceur, grand homme, Brad, avec grand plaisir. Tél.: 581-490-7183.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.: 418 973-4839.

LYZY travsexy, très classe, massage, fantasmes. Discret. Shipshaw. Tél.:418-557-1636.

MYRANA et Maïèna, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:581-490-1994.

POUR vivre un moment chaud avec la jolie et sensuelle Chloé, 418-719-1919

SHIRLEY «SYLVIANE»
JOLIE, courbes parfaites, gros buste. Tél.:418-542-7472.

TRÈS très jolie, reçoit et se déplace
Tél.: 418 820-9122.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

BARMAN(MAID) demandé(e) au Bar La Chandelle, Marie-Claude : 418-812-2167.

CAMELOTS RECHERCHÉS

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

À DOLBEAU (Centre-ville) ST-FÉLICIEN ET ENVIRONS

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098

LIVREUR(EUSE) avec voiture, pour livraison à domicile à Chicoutimi, aucune exp. requise, 2-3h/jour, 7 jours/7, 418 540-3553.

LIVREUR(EUSE) demandé(e), avec auto et exp., Apportez votre C.V. chez Pizza d'Or, 2159 rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.:418-698-6698.

UN ÉVÈNEMENT À SOULIGNER?

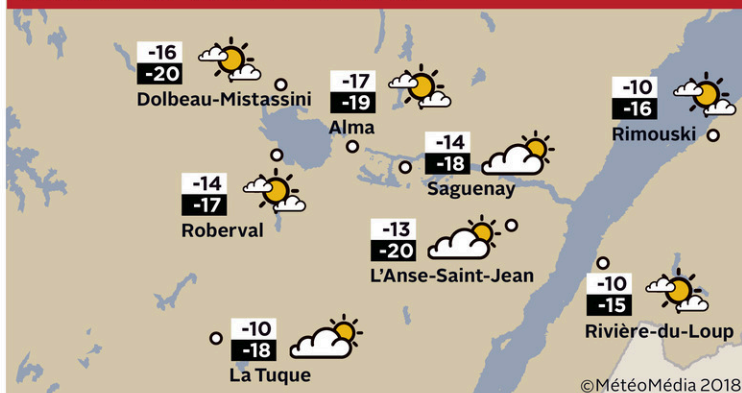
CARNET MONDAIN

- BONNE FÊTE • MARIAGE
- ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
- GRADUATION • GÉNÉRATIONS
- MESSAGE PERSONNEL • VOEUX
- SYMPATHIE • VALENTIN

418 549-4444

leQuotidien leProgrès

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -7
Min. -17

Ciel variable
Précipitations: 20 %
Vents légers

Lundi
Max. -9
Min. -19

Passages nuageux
Précipitations: 20 %
Vents de l'ouest 22 km/h

Dimanche
Max. -7
Min. -11

Quelques flocons
Précipitations: 40 %
Vents légers

Mardi
Max. -9
Min. -11

Passages nuageux
Précipitations: 20 %
Vents de l'est 20 km/h

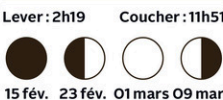
AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	-12 -16
Chibougamau	Beau	-19 -20
Gaspé	Beau	-9 -18
Gatineau	Ave neige	-7 -13
Îles-de-la-Mad.	Beau	-9 -10
Maniwaki	Variable	-9 -15
Montréal	Variable	-8 -12
Mont-Tremblant	Variable	-9 -14
Québec	Variable	-9 -15
Rimouski	Beau	-10 -16
Sept-Îles	Variable	-13 -18
Sherbrooke	Variable	-7 -9
Tadoussac	Variable	-12 -17
Thetford Mines	Ave neige	-10 -14
Trois-Rivières	Beau	-10 -13
Val-d'Or	Beau	-13 -19

LE SOLEIL



LA LUNE



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
3h16	1,6	4h37	1,3
9h48	4	10h20	3,7
16h50	1,6	18h06	1,2
22h32	3,4	23h11	3

LE VENT

Vents légers



Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6834 Offres d'emploi

URGENT! URGENT! URGENT!

**RECHERCHE CAMELOTS
(avec ou sans voiture)**

pour distribuer
★ **Le Quotidien / Le Progrès** ★
(du lundi au samedi)

ROBERVAL et ST-FÉLICIEN

aussi:
**Hébertville - Larouche
Métabetchouan
Chambord - Lac-Bouchette
Saint-Bruno - Saint-Prime
et Mashteuiatsh**

Bienvenue à tous et
aux retraité(e)s
de 60 ans et plus!



Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage):
achat à bon prix, état de marche ou non et
dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc,
418-542-6938.

2007 NISSAN VERSA, 96,600 km, jantes hi-
ver/été(pneus neufs), essuie glace neufs, 1
seul proprio. Très propre. 4,500\$.
418-668-0451

**ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes gran-
deurs, prix compétitifs. Garage René
Girard. Tél.:418-548-3306.**

**BYE BYE BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre
vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-
695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h
à 17h, samedi 7h à 12h.**

CHEVROLET Malibu, 2008, pneus d'été et
pneus d'hiver, excellente condition, 3,200\$.
Tél.:418-590-4771, 418-549-5617.

6856 Véhicules demandés

**1000\$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et ca-
mions pour pièces. Payons comptant.
Permis SAAQ. Gilbert Autos inc.
Tél.:418-543-8361.**

**6859 Motos, VTT et
motoneiges**

MOTONEIGE Arctic CAT 2009, moteur 500,
chenille 20po., 3,000 mille, comme neuf,
3,900\$, 418-547-1426

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste
choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces
dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

**6882 Meubles et
électroménagers**

LAVEUSE/SÉCHEUSE, cuisinière, réfrig.,
lave-vaisselle, poêle 24 po, congélateur,
sècheuse 110, 418 690-4579, 418 545-9361

**6883 Bois, appareils de
chauffage et climatiseurs**

ATTENTION! Mélèze sec (2 ans) 100\$/corde
livrée. Tél.:418-673-3917.

**6883 Bois, appareils de
chauffage et climatiseurs**

BOIS de chauffage bouleau et érable semi-
sec 98\$/corde livrée. Bouleau vert 95\$/corde
livrée. Livraison ville de Saguenay et environ
min. 5 cordes; secteur lac Kénogamie et Ville
La Baie, min. 8 cordes. Bois de foyer 100%
merisier 105\$/la corde livrée. 418-673-3161.



**LES PETITES
ANNONCES**

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

**CARRIÈRES/
FORMATION/
AVIS/APPEL
D'OFFRES**

Raymond Chabot inc.
Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi QC G7H 7L2
Tél.: 418 549-1717
Télééc.: 418 549-5356
www.raymondchabot.com

**LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DES CRÉANCIERS**

Dans l'affaire de la faillite de: **9340-5926 QUÉBEC INC.**

Avis est par les présentes donné que la faillite de
9340-5326 Québec inc., ayant fait affaire sous la raison
sociale Les Entreprises JL, au 100, chemin Gravel,
Saguenay (Québec) G7N 1L6 est survenue le 5 février
2018, et que la première assemblée des créanciers sera
tenue le 21 février 2018, à 10 h, au Bureau à Chicoutimi,
255, rue Racine Est, bureau 600, Chicoutimi (Québec).

Fait à Chicoutimi, le 7 février 2018.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité
Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture d'inven-
taire des biens de la succession de
Madame Marie Georgette Huguette
Dion décédée le 18 novembre 2017,
en son vivant domiciliée en la ville
de Chicoutimi, province de Québec,
lequel peut être consulté par les inté-
ressés à l'adresse suivante:
M. Hughes Dion CPA-CA
5692, rue St-Louis, app. 201
Lévis (Qc), G6V 0J3
Tél.: 418-837-9064
Donné à Lévis, ce 6 février 2018

AVIS DE DÉCÈS

BLOUIN (Mme Céline Bouchard)



Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 7 février 2018, à l'âge de 75 ans, Mme Céline Bouchard, épouse de M. Normand Blouin, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Gérard Bouchard et de feu Mme Bernadette Lapière.

La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien**

le mardi 13 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30.

Le service funéraire aura lieu le mercredi 14 février 2018 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Outre son époux M. Normand Blouin, elle laisse ses enfants: Caroline Blouin (Richard Morin) et Michel Blouin (Mari Kai); ses petits-enfants: Marie-Ève Blouin-Morin (Francis Lavoie), Léa Blouin-Morin (Jean-Philippe Lemay) et Gensei Blouin; ses arrière-petits-enfants: Thomas Lavoie, Charlotte Lemay et Victor Lemay ainsi qu'un arrière-petit-enfant à venir.

Elle était la soeur de: Bertrand, Anita (Normand Tremblay) et Louise; la belle-soeur de: Gérard Blouin (Denise Laforge) et feu Gaston Blouin (Étiennette Leclerc).

Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. Lucien)



Est décédé dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 7 février 2018, à l'âge de 88 ans et 10 mois, M. Lucien Bouchard, époux de feu Mme Cécile Lavoie, demeurant à Chambord. Il était le fils de feu M. Ernest Bouchard et de feu Mme Marie-Anne Tremblay. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval**

le vendredi 16 février 2018 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière Saint-Louis de Chambord à une date ultérieure. Il était le frère de: feu Éliette Bouchard, feu Raoul Bouchard (feu Malvina Paradis), feu Louisa Bouchard (feu Noël Charton), feu Annette Bouchard (feu Aurèle Côté), feu Alexis Bouchard (Jeannine Lavoie), feu Anne-Marie Bouchard (feu Roméo Gagnon), feu Clément Bouchard (Ghislain Desbiens), feu Normand Bouchard, Gertrude Bouchard et Alain Bouchard (Darkise Gagné). Également, il laisse ses neveux et nièces et

autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (M. Élias)



Le 8 février 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 76 ans, M. Élias Côté, époux en 1res noces de feu dame Nicole Munger et en 2es noces de dame Christiane Pedneault, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Antoinette Houde et de feu M. Stanislas Côté. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 11 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 12 février 2018 de 10 h à 12 h 30, à

**l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi**

Une célébration de la Parole aura lieu le lundi 12 février 2018 à 12 h 30 à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Ste-Claire. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Chicoutimi.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Christiane Pedneault; ses enfants: France Côté (Hervé Gaudreault), André (Josée Laperrière) et Lyne (Raphaël Tremblay); ses petits-enfants: Jessica, Arianne, Noémie, Raphaël et Gabriel.

Il était le frère de: feu Joseph-Aimé Côté, Camille (Lise Laroche), Christian (Margot Dufour), Serge (Micheline Gagné), Michel (Myrtha Laflamme) et Antoine. Il était le beau-frère de: Nicole Pedneault (feu François Tremblay), feu Edgar, Murielle, Claire (Marc Lane), Alphonse (France Laprise), Pierre (Pauline Dubé), feu Francine (Laurent Simard) et Johanne (Roch Martin).

Il laisse également dans le deuil la famille Munger, tante Marthe ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du département A4 (pneumologie) de l'Hôpital de Chicoutimi pour l'attention et les bons soins prodigués à M. Côté.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

DUBÉ (M. Edouard)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Georges-Hébert, le 4 février 2018, à l'âge de 93 ans et 8 mois, M. Edouard Dubé, époux de feu Mme Pierrette Imbeault, demeurant à Jonquière. Il était le fils de feu M. Arthur Dubé et de feu Mme Aurélie Grenier.

La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault & Caron, Réseau Dignité
2770, rue de La Salle
Jonquière (secteur Arvida)

Les heures d'accueil sont le dimanche 11 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 12 février 2018, le salon ouvrira à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 12 février 2018 à 11 h à l'église Saint-Mathias d'Arvida.

Il laisse dans le deuil ses enfants: France Dubé (Daniel Godin), Roselyne (Carrey McLellan), Christine (feu Réal Bouchard), Alain (Shirley Pearson), Marc, Jacinthe (Denis Côté); ses petits-enfants: Karine Godin (Jean-Guy Royer), Patrick Godin (Lina Poulin), Kevin McLellan (Jessica Morissette), Jennifer McLellan (Marc Pélouquin), Jimmy Santerre (Valérie Asselin), Alexandre Dubé, David Dubé (Delphine Gagnon), Mathieu (Mélessa Brown), Xavier et Simon; ses arrière-petits-enfants: Charles-Antoine Royer, Louis-Philippe Royer, Pierre-Olivier Godin, Félix McLellan, Raphaël McLellan, Jacob Santerre, Théo Pélouquin; ses frères et sœurs: feu Roland, feu Délima (Jacques Bordeleau), feu Gérard (feu Marie-Jeanne Chouinard), feu Léonidas (feu Gaétane Imbeault), feu Fernand (feu Eva Dubé), feu Anita (feu Edouard Desjardins), feu Adrien (feu Madeleine Boily), Roger (Ghislain Tremblay), feu Jean-Marie (feu Cécile Boily), Fernande (Maurice Boily), feu Raymond (feu Marthe Tremblay); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Gaétane Imbeault (feu Léo Dubé), Edith (feu Vincent Bilodeau), Louise (feu Gaston Villeneuve), Madeleine (Michel Bergeron), feu Nicole (Marcel Fortin), Guy (Madeleine Paquet), feu Louis-Joseph (Claire Belley), feu Emmanuel (feu Jacqueline Lévesque), Réal (Gaétane Boivin), feu Claude (Lisette Lavoie), Julien (feu Jocelyne Lavoie), feu Gilles (Danielle Langevin), Suzanne (Mauril Bonneau). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour rendre un hommage à M. Dubé et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site www.naultetcarondelasalle.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

GUILLEMETTE (M. Lauréat)



Le 31 janvier 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Oasis de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 95 ans et 6 mois, M. Lauréat Guillemette, époux de feu Mme Éliette Lalancette, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Albert Guillemette et de feu Mme Lydia Pilote et le gendre de feu M. Alphonse Lalancette et de feu Mme Virginie Perreault. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Complexe funéraire Hébert et fils
83, rue De Quen
Dolbeau-Mistassini

le samedi 10 février 2018 de 10 h à 14 h, suivi d'une célébration de la Parole à 14 h à la chapelle du Complexe funéraire Hébert et fils.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Rock (Brigitte Poirier), Diane (ex-conjoint Christian Lavoie), Nicole (ex-conjoint Louis-Marie Lemieux), Élianne (Normand Champagne) et Alain (Lise Poirier); ses petits-enfants: Bruno et André Guillemette, Dany et Nadine Lavoie, Dominic, Caroline et Marie-Eve Lemieux, Marie-Andrée et Marc-Olivier Champagne, Pierre et Julie Guillemette; ses 17 arrière-petits-enfants; ses frères et ses sœurs: feu Laurent, feu Gilberte (feu Paul-Émile Tremblay), feu Joseph-Albert (feu Pierrette Tremblay), feu Cyrille (feu Jacqueline Fraser), sœur Thérèse (Augustine), sœur Jeanne D'Arc (Augustine), Mariette (Edmoud Tremblay) et feu Maurice Guillemette (Adrienne Ouellet); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Paul-Émile (feu Yvette Lévesque), feu Rolande (feu Armand Vallée), feu Léon (feu Claire Brunet), feu Yvan, feu Ghislain, feu Thérèse, feu sœur Colette (Augustine), Gilberte (Jeannot Paul) et feu Gilbert Lalancette (feu Monique Blanchette) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, parents et amis.

Un remerciement spécial au personnel et bénévoles du CHSLD Maria-Chapdelaine ainsi qu'au Dr Serge Chabot pour leurs bons soins prodigués. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000 boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet: www.fondationcentremariachapdelaine.ca



Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-5614, télécopieur: (418) 276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini. (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GAUDREAU (Mme Diane Néron)



Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Dolbeau-Mistassini, le 8 février 2018, à l'âge de 62 ans et 9 mois, Mme Diane Néron, épouse de M. Jean-Claude Gaudreault, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Armand Néron et de feu Mme Thérèse Bélanger. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le lundi 12 février 2018 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le mardi 13 février 2018 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Dolbeau-Mistassini.

Outre son époux M. Jean-Claude Gaudreault, elle laisse ses enfants: Patrick (Marie-Eve Fontaine), Francis (Geneviève Migneault), Annie et Jody (David Gagnon); ses petits-enfants: Lara, Simon, Lou, Ellie, Julia, Arianne et Lexie Gaudreault.

Elle était la sœur de: feu Monique, Denise (René Boivin), feu Lissette (feu Camil Perreault), Aline (feu Sylvin Bouchard), Mariette (Léo Dumont), Brigitte (Marcel Lefebvre), Jean-Guy (Lise Guilbeault), Roger (ex-conjoint Pierrette Devost, Martine Ouellet), Sylvie (ex-conjoint Denis Maillou, Joël Nabuab), Claire (ex-conjoint Jean Cadoret, Langis Néron), Guylaine (Robert Lessard), Martine (feu André St-Arnaud, Jean Cossette) et Réal (Jasmine Deshaies); la belle-fille de: feu M. Félicien Gaudreault et de Mme Alice Brideau; la belle-sœur de: Danielle Gaudreault (Fernand Poirier), Suzanne Gaudreault (Ken Yval), Michel Gaudreault (Sylvie Hudon), Pauline Gaudreault, Nicole Gaudreault (Régean Hudon), Germain Gaudreault (Josée Prévost), Lijne Gaudreault, Normand Gaudreault, Bastien Gaudreault (Josée Paquet) et feu Jean-Yves Gaudreault. Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre d'hébergement Oasis de Dolbeau-Mistassini, 116, avenue des Chutes, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 3X4, (418) 239-1234.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

LACHANCE (M. Raymond)



Est décédé, entouré de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 6 février 2018, à l'âge de 74 ans et 8 mois, M. Raymond Lachance, époux de feu Mme Marcelle Pilote et ami de coeur de Mme Esther Fortin, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Albert Lachance et de feu Mme Béatrice Fillion. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 11 février 2018 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30.

Les funérailles auront lieu le lundi 12 février 2018 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Outre son amie de coeur Mme Esther Fortin, il laisse sa fille Guylaine Lachance (Fabien Perron) et son petit-fils Jessy.

Il était le frère de: Normande (feu Cyrille Lachance), feu Roger (Raymonde Martel), feu Gilles, Ghyslain (Roselle Beaulieu), Réjean (Noëlla Dubois), Gaétan (Gisèle Gagné) et Francine; le beau-frère de: Jacques Pilote (Élizabeth Bolduc), feu Céline Pilote (feu Jean-Eudes Brisson), Paul-Henri Pilote (Solange Massé), feu Sylvianne Pilote.

Également, il laisse les membres de la famille Fortin, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

LABONNE (M. Patrick)



Le 5 février 2018, est décédé à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 52 ans, M. Patrick Labonne, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu dame Gabrielle Simard et de feu M. Antonio Labonne, originaire de Shawinigan. La famille accueillera les parents et amis en présence des cendres le dimanche 11 février 2018 à compter de 11 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

La célébration de la Parole aura lieu ce même dimanche à 15 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Il laisse dans le deuil son fils Giles-David Labonne et sa mère Marie-Claude Babin; sa fille Mélissa Labonne et sa mère Marlène Gauthier; son frère Mathieu Labonne; sa sœur Iris Labonne; ses beaux-frères et belles-sœurs. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi et celui de la Maison Notre-Dame du Saguenay pour leurs bons soins et leur dévouement. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation Jean Allard sera présente au salon

afin de recueillir vos dons. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.

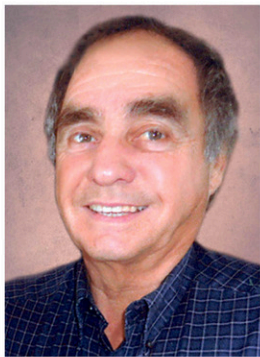


Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

LAROUCHE (M. Claude)



Le 7 février 2018, est décédé accidentellement, à l'âge de 73 ans, M. Claude Larouche, époux de Mme Joscelyne Bouchard, demeurant rue des Saules, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 11 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 12 février 2018 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le lundi 12 février 2018 à 14 h à la Résidence funéraire du Saguenay.

Il était le fils de feu Mme Philomène Imbeault et de feu M. Albéric Larouche.

Outre son épouse, Mme Joscelyne Bouchard, il laisse dans le deuil son fils et ses filles: Catherine Larouche (Stéphane Nadeau), Annie, Yves; ses petits-enfants: Simon et Alexandre Nadeau, Émy, Eve et Zack Bouchard et leur père Michel Bouchard, Olivia et Henri Larouche et leur mère Julie Boucher; ses soeurs: Marguerite Larouche (Marcel Gauthier), Charlotte (feu Jacques Delisle), Brigitte (Gilles Roberge).

Il était le demi-frère de: feu Charley Desgagné, feu Rita, feu René; le beau-frère de: Francine Bouchard (feu Yvan Giroux), Claudette (Jean-Guy Chiasson), Benoît (Carmen Cardin), Richard (Lise Leblanc), Gustave (Nicole Boily), Laval (Nicole Lemay), Michelle (Claude McClean), Lisette (Gilles Marquis), feu Alain (Claudine Émond, son ex-conjointe).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Diabète Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (M. Sylvio)



Est décédé, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 8 février 2018, à l'âge de 92 ans et 3 mois, M. Sylvio Ouellet, époux de feu Mme Lucie Côté, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Henri Ouellet et de feu Mme Hélène Potvin. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le mercredi 14 février 2018 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Il laisse ses enfants: feu Richard, Christian (Louise Henry), Sylvie, Michel, Denise (Raymond Gravel), feu Yves (Andrée Giroux) et Stéphane; ses petits-enfants: Jean-Pierre, Justin, Chantale, Nathalie, Chad et Claudine; ses arrière-petits-enfants: Scarlett, Ivy et Jintaro.

Il était le frère de: feu Paula (feu Arthur Tremblay), feu Marcel, feu Claude, feu Berthe (Paul Laforest), Jules (Patricia Grenier), Suzanne (Bernard Hébert), feu Bertrand et feu Normand; le beau-frère de: feu Estelle Côté (feu Charlot Huot), feu Lucien Côté (feu Marie-Noëlle Hudon), feu Jean-Baptiste Côté (Cécile Bergeron), feu Laurent Côté (Brigitte Thibeault), feu Bertrand Côté (feu Lili Dufour), Solange Côté (feu Benoit Gaudreault), Marcelle Côté (Jean-Marc Tremblay) et Louise Côté (Raynald Couture).

Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Défi-Cancer, secteur Domaine-du-Roy, C.P. 81, Roberval, Québec, G8H 2N4, (418) 275-3353



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

LEMIEUX (Mme Raymonde Dufour)



Le 6 février 2018, est décédée à Alma, à l'aube de ses 81 ans, Mme Raymonde Dufour, fille de feu M. Welley Dufour et de feu dame Octavie Bouchard, épouse de feu M. Magella Lemieux, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le dimanche 11 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 12 février 2018 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le lundi 12 février 2018 à 11 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Mme Dufour a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Frédéric Lemieux (Sandra Coulombe), Judith (Richard Blanchet) et Odette ainsi que ses petits-enfants: Félix-Gabriel Lemieux, Justine et Simon Blanchet.

Elle était la soeur de: feu Gertrude Dufour (feu Élie), feu Louis-Georges (Rita), feu Marie-France (feu Jean-Marie), feu Robert (feu Colombe), feu Pierrette (feu Murielle), feu Solange, feu Liette (feu Claude), Gérard (Madeleine), feu Ghislain (feu Esther), feu Colette (Laval) et feu Claudette (Jean-Guy). Elle était la belle-soeur de: feu Arthur Lemieux (feu Aline), feu Armandine (Émile), Salomon (feu Rita, Marie-Joseph), feu Roland (Andrée Valiquet) et feu Raymond (feu Brigitte). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Raymonde Dufour, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refsjs@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

SAVARD (Mme Rachelle)



Le 3 février 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 66 ans et 11 mois, Mme Rachelle Savard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marguerite Harvey et de feu M. Henry Savard.

La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 10 février 2018 de 19 h à 22 h ainsi que le dimanche 11 février 2018 de 10 h à 14 h, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 11 février 2018 à 14 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de St-Fulgence ultérieurement.

Elle était la soeur de: Colette Savard (feu Armand Laflamme), feu Murielle, feu Camille (Charles-Auguste Laforge), feu Paula (Lionel Morin), feu Laurier (Céline Cantin), Serge (Colombe Cyr), feu Réjeanne (feu Gilles Pedneault), Mona (Jean-Marc Dumont), feu Rose (Gérard Tremblay) et feu Lyne.

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi en lien avec la dystrophie musculaire ainsi que le personnel du CLSC de Chicoutimi et de Chicoutimi-Nord pour les bons soins prodigués à Mme Savard.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Dystrophie musculaire du Canada sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

PARENT (M. Roger)



Est décédé dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 6 février 2018, à l'âge de 93 ans, M. Roger Parent, époux en premières noces de feu Mme Yvette Lachance et en secondes noces de feu Mme Françoise Demers, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et autrefois de Saint-Félicien.

Il était le fils de feu M. Elphège Parent et de feu Mme Albertine Faucher.

La famille accueillera les parents et amis au

*Maison Marc
Leclerc* liée

**Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien**

le vendredi 9 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de midi. Les funérailles auront lieu le samedi 10 février 2018 à 14 h à l'église de Saint-Félicien.

Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Il laisse ses enfants: Yves (Suzie Dubois), Rémi (Guylaine Asselin), Isabelle (Bernard Potvin) et Sarto (Cathy Bourgeois); le fils de feu Mme Françoise Demers: Serge Dallaire (Josée Godin); ses petits-enfants: Jean-François Parent (Nathalie Bellerive), Andrée-Anne Parent et Stéphanie Potvin (Frédéric Girard), Charles et Elliot Dallaire; ses arrière-petits-enfants: Léane et Amélie Parent, Éloie et Charlie-Anne Girard, Alexandra et William Grimard.

Il était le frère de: Gilberte Parent, Armand Parent (Denise Parent) et feu Raymonde Parent (Roger Bilodeau); le beau-frère de: feu Rita Lachance (feu Henri Boily), feu Adrien Lachance (feu Bernadette Bélanger), feu Victor Lachance (Thérèse Fortin) et Thérèse Lachance (feu Roger Boivin); feu Jean-Marie Demers (feu Florence Beaudoin), feu Jean-Paul Demers (feu Jacqueline Laprise), feu Cécile Demers, Lucienne Demers (Marc-Henri Dallaire), feu Louis-Marie Demers (feu Rita Simard, Henriette Frigon), feu Raymond Demers (Pauline Gauthier) et Louise Demers (Léo Gauthier).

Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

M. Parent fut enseignant durant de nombreuses années, directeur général de la Commission scolaire Lavallière Lac-Saint-Jean et chargé de cours à l'Université du Québec à Chicoutimi lors de sa retraite.

De plus, il fut président fondateur de la Coopérative d'habitation des aînés de Saint-Félicien.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121

www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

*Maison Marc
Leclerc* liée



Pour information : (418) 679-3333
Télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web : www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (Mme Rita Tremblay)



Le 6 février 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 92 ans et 3 mois, Mme Rita Tremblay, épouse de feu M. Roland Simard, demeurant à Chicoutimi, autrefois de St-Fulgence. Elle était la fille de feu Mme Laetitia St-Gelais et de feu M. Nil Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 16 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 17 février 2018 de 9 h à 11 h au

**Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord**

Les funérailles auront lieu le samedi 17 février 2018 à 11 h à l'église de St-Fulgence. Elle sera incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière de St-Fulgence.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Hélène Simard, Marc (Linda Jean), Anna (Luc Gagnon), Johanne (Emmanuel Côté), Sylvain (Guylaine Ménard), Louise (Bernard Bouchard) et Guy; ses petits-enfants: Jonathan, Kevin, Nicolas, Tommy, Jessy, Steeve, feu Dave, Marie-Claude, Dany, Éric, Ann-Amélie, Marie-Christine, Mickaël, Anne-Julie; ses arrière-petits-enfants: Charles, Thomas, Marc-Antoine, Florence, Élizabeth, Maëva, Noémie, Logan, Elyan, Rose-Line, Maurice, Clara, Henry, Christopher, Rébecca, Samuel, William, Zachary et Nathan. Elle était la soeur de: feu Georges-Edouard (feu Colombe Grenon), feu Marcel (feu Marie-Joseph Turcotte), feu Hermeil (feu Irma Savard), feu René, feu Robert (feu Georgette Bouchard), feu Sylvia (feu Jean-Joseph Bouchard), feu Joseph-Nil (Pauline Villeneuve), soeur Anna (Bon-Conseil), feu Florence (feu Roland Morissette), feu Antoine (feu Berthe Massicotte). Elle était la belle-soeur de feu Herman Simard (feu Jeannine Audet). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci particulier à tout le personnel du département d'hémo-oncologie et du département de médecine de l'Hôpital de Chicoutimi, pour les bons soins apportés à notre mère et pour leur accompagnement. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole Fondation de ma vie (département de médecine) sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire
Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexfunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexfunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Jeannine Boivin)



Le 7 février 2018, est décédée à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 89 ans et 10 mois, Mme Jeannine Boivin (Tremblay), épouse de feu M. Roland Tremblay, demeurant rue Roberval, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Jonquière (ancienne gare, secteur Arvida)**

le vendredi 9 février 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 10 février 2018 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le samedi 10 février 2018 à 16 h à l'église St-Philippe. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Jeannine Boivin et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Louisianne Brassard et de feu M. Joseph Boivin.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: André Tremblay (Hélène Lavoie), Roger, Suzanne (Martin Côté), Yvan, Yvon (Estelle Tremblay), Jean-Marc, Ghislain (Barbara Ann Brown), Rachel (Rémi Cottin); ses petits-enfants: Patrick (Crystal), Martin (Valérie), Mélissa (Anthony), Philippe (Vicky), Alexandre (Nancy), Charles, Dave (Marylin), Claudie, Claudia (Stéphane), Julie, Marc-André, Anne (David), Jean, Julien (Mélina), Louis (Mélanie), Karine (Taren), Louis (Josée), Vicky (Carlas), Valérie (Marc-André), Jérôme (Caroline), Fanny (Victor), Érica (François); ses 28 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Gérard Boivin (feu Gilberte Thibeault), feu Gabrielle (Harold Johnson), feu Pierrette (feu Antonio Bouchard), feu Jean-Baptiste (Madeleine Tremblay); la belle-soeur de: feu Angéla Tremblay (feu Jacques Villeneuve), feu Serge, feu Jean-Charles (feu Alice Girard), feu Robert (feu Lucie Boudreault), feu Louis-Joseph (feu Rose-Hélène Bouchard), feu Gilberte (feu Roger Coupal), feu Albert (feu Jeannine Belleau), feu Paquerette (feu Eugène Lambert), Cécile (feu Laurent Pichette), feu Thérèse (feu Philippe Martineau), feu Laurette (feu Lionel Deschênes), feu Jean-Marie (feu Gisèle Blackburn), feu Gertrude (Maurice Bolduc). Elle laisse également dans le deuil son amie et ange gardien, Mme Andrée Gagnon, de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison Notre-Dame du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

MESSE ANNIVERSAIRE

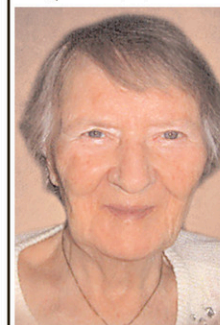
MOREL
(Mme Ghislaine Plourde)

La messe anniversaire de Mme Ghislaine Plourde, épouse de M. Clément Morel, demeurant à Jonquière, sera célébrée

**le samedi
10 février 2018
à 16 h
à l'église St-Mathias
Jonquière (Arvida)**

Parents et amis sont invités à y assister.

MESSE ANNIVERSAIRE

TEODORCZYK
(Mme Janina Bobrowska)

La messe anniversaire de Mme Janina Bobrowska, épouse de feu M. Czeslaw Teodorczyk, conjointe de feu M. Konrad Garczarek, demeurant au Centre d'hébergement Des Chênes, Jonquière, sera célébrée

**le dimanche
11 février 2018 à 11 h
à l'église St-Mathias
Jonquière**

Parents et amis sont invités à y assister.



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	54	37	14	1	2	34	194	142	77	18-5-1-0	19-9-0-2	6-4-0-0	P-1
Boston	52	33	11	6	2	30	173	124	74	18-6-4-0	15-5-2-2	9-1-0-0	G-4
Toronto	56	32	19	4	1	27	182	156	69	16-8-2-0	16-11-2-1	7-2-1-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	53	31	17	4	1	28	165	154	67	19-8-1-0	12-9-3-1	4-4-2-0	G-1
Pittsburgh	55	30	22	2	1	28	169	166	63	20-7-1-0	10-15-1-1	7-3-0-0	G-1
New Jersey	53	27	18	4	4	24	159	159	62	15-9-2-1	12-9-2-3	4-6-0-0	P-2

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Philadelphie	54	26	19	5	4	25	157	158	61	14-9-3-2	12-10-2-2	6-3-0-1	G-2
Columbus	53	27	22	0	4	21	139	150	58	16-10-0-1	11-12-0-3	3-6-0-1	P-4
N.Y. Islanders	55	26	23	5	1	23	184	201	58	14-8-3-1	12-15-2-0	3-5-2-0	P-1
Caroline	54	24	21	6	3	21	144	164	57	12-9-4-1	12-12-2-2	4-5-1-0	P-3
N.Y. Rangers	54	25	24	1	4	22	157	168	55	17-10-1-2	8-14-0-2	3-7-0-0	P-4
Floride	51	23	22	3	3	21	146	164	52	13-8-1-2	10-14-2-1	6-4-0-0	G-4
Detroit	52	21	23	7	1	17	136	154	50	11-11-6-1	10-12-1-0	4-5-1-0	P-2
Montréal	54	22	26	4	2	20	142	169	50	14-10-4-1	8-16-0-1	4-6-0-0	P-1
Ottawa	53	19	25	4	5	17	141	182	47	12-11-2-3	7-14-2-2	4-6-0-0	G-2
Buffalo	54	15	29	9	1	14	124	178	40	7-15-3-1	8-14-6-0	4-5-1-0	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	53	32	12	4	5	28	166	138	73	18-5-1-2	14-7-3-3	6-1-3-0	P-2
Winnipeg	54	32	13	7	2	30	176	143	73	20-3-2-0	12-10-5-2	6-2-1-1	G-2
St. Louis	55	32	20	3	0	29	155	140	67	18-11-0-0	14-9-3-0	6-4-0-0	P-1

SECTION PACIFIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	53	35	14	2	2	33	181	145	74	19-3-1-1	16-11-1-1	6-3-1-0	P-1
San Jose	53	28	17	5	3	25	153	145	64	14-7-2-1	14-10-3-2	4-4-1-1	P-1
Calgary	54	28	18	8	0	26	153	153	64	13-13-3-0	15-5-5-0	4-2-4-0	G-3

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	54	31	19	2	2	28	167	140	66	19-8-1-0	12-11-1-2	7-2-0-1	G-3
Los Angeles	53	29	19	4	1	27	153	128	63	14-9-3-0	15-10-1-1	5-5-0-0	G-2
Minnesota	53	29	19	5	0	25	159	152	63	18-4-3-1	11-15-1-0	7-2-1-0	G-1
Colorado	52	29	19	3	1	28	167	150	62	19-7-1-0	10-12-2-1	6-3-1-0	G-1
Anaheim	55	26	19	5	5	23	155	159	62	14-9-3-0	12-10-2-5	6-3-1-0	G-1
Chicago	53	24	21	7	1	24	155	148	56	12-11-3-0	12-10-4-1	3-5-2-0	P-3
Edmonton	52	23	25	3	1	21	146	168	50	12-13-2-0	11-12-1-1	5-4-1-0	P-1
Vancouver	54	21	27	3	3	21	130	176	48	10-14-2-1	11-13-1-2	4-6-0-0	P-3
Arizona	53	12	32	5	4	11	122	186	33	6-16-1-2	10-16-4-2	2-5-1-2	P-4

LNH

Mercredi 7 février
Nashville 2 Toronto 3 (F)
Boston 6 N.Y. Rangers 1
Edmonton 2 Los Angeles 5

Jedi 8 février
Calgary 3 New Jersey 2
N.Y. Islanders 3 Buffalo 4
Montréal 3 Philadelphie 5
Vancouver 2 Tampa Bay 5
Nashville 3 **Ottawa** 4 (P)
Arizona au Minnesota, 20h.
Colorado à St. Louis, 20h.
Dallas à Chicago, 20h30.
Vegas à San Jose, 22h30.

Vendredi 9 février
Calgary à N.Y. Rangers, 19h.
Detroit à N.Y. Islanders, 19h.
Columbus à Washington, 19h.
Los Angeles en Floride, 19h30.
Vancouver en Caroline, 19h30.
St. Louis à Winnipeg, 20h.
Pittsburgh à Dallas, 20h30.
Edmonton à Anaheim, 22h.

Samedi 10 février
Los Angeles à Tampa Bay, 19h.
Nashville à Montréal, 19h.
Buffalo à Boston, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.
New Jersey à Columbus, 19h.
Colorado en Caroline, 20h.
Philadelphie en Arizona, 20h.
Chicago au Minnesota, 20h.
Edmonton à San Jose, 22h.

Dimanche 11 février
Pittsburgh à St. Louis, 12h.
N.Y. Rangers à Winnipeg, 15h.
Detroit à Washington, 15h.
Vancouver à Dallas, 16h.
Colorado à Buffalo, 19h.
Calgary à N.Y. Islanders, 19h.
Boston au New Jersey, 19h.
Philadelphie Vegas, 20h.
San Jose à Anaheim, 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 8 février.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	27	39	66
Kessel, Pit	24	41	65
McDavid, Edm	22	41	63
Malkin, Pit	30	32	62
Voracek, Phi	10	52	62
Mackinnon, Col	24	37	61
Gaudreau, Cal	16	45	61
Stankos, TB	19	41	60
Arnold, Pit	17	43	60
Tavares, NYI	27	32	59
Ovechkin, Was	32	26	58
Giroux, Phi	15	43	58
Wheeler, Win	14	44	58
Kopitar, LA	21	36	57
Bailey, NYI	13	44	57
Kane, Chi	21	32	53
Barzal, NYI	16	37	53
Marchessault, Vegas	19	33	52
Hall, NJ	19	33	52
Couturier, Phi	27	24	51
Eichel, Buf	21	30	51
Radulov, Dal	21	30	51
Marchand, Bos	21	30	51
Pastrnak, Bos	21	30	51
Schenn, STL	21	30	51
Huberdeau, Flo	18	33	51
Rantanen, Col	17	33	50

HOCKEY

RENDÉMENT - CANADIEN

NOTE: match d'hier non inclus

	MJ	B	A	Pts
Pacioretty	53	16	17	33
Galchenyuk	53	12	19	31
Gallagher	53	18	12	30
Drouin	48	7	19	26
Petry	53	8	17	25
Byron	53	13	10	23
Danault	43	7	16	23
Hudon	50	7	13	20
Plekanec	53	5	15	20
Shaw	43	10	9	19
Weber	26	6	10	16
Deslauriers	33	7	3	10
Benn	51	4	6	10
Carr	17	3	7	10
Morrow	30	4	5	9
Shaw	49	3	6	9
Lehkonen	37	4	8	8
Alzner	53	1	7	8
Froese	38	0	7	7
De La Rose	32	1	3	4
Jerabek	25	1	3	4
Schlemko	25	1	2	3
Scherbak	4	0	2	2
Niemi	11	0	1	1
Price	38	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Lindgren	8	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Cracknell	5	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1519	4	107	1	2,92	,907	
Niemi	2	5	1	33	0	4,13	,885

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	42	34	5	3	0	215	104	71
Granby	42	30	8	3	1	192	116	64
Valleyfield	42	25	12	3	1	185	157	49
Chambly	42	15	25	0	2	161	214	32
Princeville	41	12	26	2	1	144	223	27
St-Lazare	43	9	29	4	1	115	202	23

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	41	36	4	1	0	302	119	73
St-Jérôme	43	29	12	0	2	202	145	60
Gatineau	43	25	13	3	2	192	185	55
Montréal-Est	41	19	19	3	0	164	179	41
St-Gabriel	42	14	26	2	0	158	223	30
Montréal-Nord	40	6	33	1	0	95	258	13

Dimanche 4 février

Terrebonne 4 Montréal-Est 3
Granby 9 Chambly 1
Jedi 8 février
Longueuil 3 Valleyfield 2 (F)
Vendredi 9 février
Princeville à St-Jérôme, 19h
Montréal-Est à Mtl-Nord, 19h30
Granby à Longueuil, 19h30
Terrebonne à Gatineau, 20h
Chambly à St-Gabriel, 20h
Samedi 10 février
Longueuil à St-Lazare, 16h
Montréal-Nord à Mtl-Est, 18h30
Dimanche 11 février
Princeville à Valleyfield, 14h
St-Gabriel à Chambly, 16h

RENDÉMENT - SÉNATEURS

NOTE: match d'hier non inclus

	MJ	B	A	Pts
Stone	44	18	26	44
Hoffman	52	14	22	36
Karlsson	47	5	30	35
Duchene	52	13	17	30
Brassard	51	13	16	29
Dzingel	52	14	9	23
Ryan	39	7	13	20
Pageau	48	7	10	17
Pyatt	52	6	10	16
Phaneuf	50	3	12	15
Ceci	52	5	8	13
Smith	38	4	9	13
Thompson	43	4	7	11
Chabot	33	4	7	11
Didomenico	21	5	4	9
Burrows	51	3	5	8
Wideman	16	3	5	8
Oduya	48	25	34	59
Paajarvi	49	2	2	4
Fortier, Halifax	22	2	1	3
Claesson	39	1	2	3
Dumont	28	1	1	2
White	11	1	1	2
Chlapik	10	0	2	2
Paul	11	1</		

REMONTÉE DES SAGS À HALIFAX

« Bouthillier a été fumant! »



FRÉDÉRIC MARCOUX
fmarcoux@lequotidien.com

Les Saguenéens de Chicoutimi ont comblé un retard de deux buts en troisième période pour surprendre les Mooseheads à Halifax, la deuxième meilleure équipe du circuit Courteau, au compte de 4 à 3 en prolongation. La troupe de Yanick Jean savoure donc une cinquième victoire de suite.

Malgré une domination des Mooseheads de 46 à 17 au chapitre des tirs au but, les Sags ont trouvé une façon de revenir dans le match, grâce à leur gardien Zachary Bouthillier qui a fermé la porte à plusieurs occasions.

« Bouthillier a été fumant ! », a immédiatement fait savoir l'entraîneur-chef des Saguenéens, Yanick Jean, après la rencontre. « C'est une grosse victoire pour nous en début de voyage. Ça n'a pas été facile, on a perdu Kelly Klima et (Félix-Antoine) Marcotty qui se sont blessés et il nous manquait déjà (Vladislav) Kotkov et (Jeremy) Groleau. Je suis fier de mes joueurs, mais ils sont capables de plus. »

CARACTÈRE

Maxime Fortier a inscrit le premier but de la rencontre contre Zachary Bouthillier. Brett Crossley a fait de même quelques minutes plus tard, alors que les Mooseheads évoluaient en désavantage numérique, Liam

Stephens a toutefois réduit l'écart avant la fin du premier engagement.

Filip Zadina a redonné une avance de deux buts aux locaux, au début du deuxième tiers, avec son 34e but de la saison. Les Sags ont joué de chance en troisième période, lorsque Mathieu Desgagnés, en échec avant, a harponné la rondelle sur le bâton du défenseur Walter Flower. Le disque s'est retrouvé derrière le gardien Alexis Gravel. Avec cinq minutes à faire, Liam Stephens a décoché un tir des poignets qui a prolongé le débat. Seulement 22 secondes étaient écoulées en prolongation lorsque Kevin Klima a surpris Alexis Gravel d'un tir bas pour compléter la remontée victorieuse.

« On a montré du caractère et de la résilience et ça va être important pour la suite du voyage, indique Jean. On va affronter de bonnes équipes et ça ne sera pas facile. »

L'entraîneur-chef a tenu à souligner que trois de leurs cinq victoires ont été acquises contre les équipes au sommet du classement (l'Armada de Blainville-Boisbriand, les Mooseheads d'Halifax et l'Océanic de Rimouski), au cours des neuf derniers jours.

Les Sags se mesureront les Islanders de Charlottetown, samedi, à 14h (heure du Québec), avant d'affronter leur ancien capitaine, Olivier Galipeau, et le Titan à Acadie-Bathurst le lendemain.

POINTES DE PLUME

- Le Bureau des gouverneurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec a voté quelques amendements à la réglementation qui entreront en vigueur dès de la saison prochaine... Un changement important affecte les séries éliminatoires. Les matchs de séries, pour deux équipes séparées par plus de 600 kilomètres, à l'exception de la finale, se joueront sous la formule 2-3-2 (une série peut donc ressembler à deux rencontres à domicile, trois sur la route avant de revenir à la maison pour

deux autres duels). Toutefois, une entente entre les équipes peut être conclue pour jouer selon la formule en place cette année (chaque équipe dispute deux matchs devant ses partisans avant de voyager pour chaque rencontre suivante, et ce, jusqu'à la fin de la série).

- Trois des quatre dernières victoires des Sags se sont décidées en prolongation...

- Les Saguenéens occupent désormais la 14^e position du classement devant le Drakkar de Baie-Comeau... **FRÉDÉRIC MARCOUX**

Zachary Bouthillier s'est montré intraitable face aux attaquants des Mooseheads, jeudi soir, ce qui a permis aux Saguenéens de l'emporter en prolongation, 4-3. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

FACE AUX 3L VENDREDI

Jean-Simon Allard impatient de revenir au jeu

FREDERIC MARCOUX
fmarcoux@lequotidien.com

L'attaquant des Marquis de Jonquière, Jean-Simon Allard, est impatient de sauter sur la glace du Palais des sports de Jonquière, vendredi soir, contre les 3L de Rivière-du-Loup. Le natif de Saint-Bruno est absent depuis le 15 décembre dernier.

Jean-Simon Allard avait reçu un tir foudroyant au visage qui l'avait forcé à passer sous le bistouri. Près de deux mois plus tard, il est de retour en pleine santé.

« J'avais surtout hâte de retrouver le gang, raconte le principal intéressé. Tu te sens inutile

dans les estrades. Tu vois tes coéquipiers sur la glace et tu es impuissant ! »

L'attaquant s'est entraîné avec des amis à Saint-Bruno pour revenir en forme. Pour éviter de se blesser au visage à nouveau, le numéro 41 des Marquis jouera avec une grille complète jusqu'à la fin de la campagne.

« Je ne m'attends pas vraiment à ce que cette blessure me cause du stress sur la glace. Avec la grille, il y a beaucoup moins de risques. Ça ne m'empêchera pas de garder le même style », estime celui qui joue sa septième saison avec les Marquis.

Jean-Simon Allard a hâte de jouer devant ses partisans. En

plus de contribuer offensivement et défensivement, Allard souhaite que sa fierté de jouer pour l'équipe de sa région soit contagieuse pour le reste du calendrier.

« Les gens aiment voir des joueurs de la région sur la glace, mentionne l'attaquant de 28 ans. De mon côté, c'est spécial aussi, j'ai un fort sentiment d'appartenance à représenter cette équipe ! »

La semaine de congé a été profitable pour Jonquière, car l'attaquant David Bastien et le défenseur Francis Trudel seront également de retour.

Au terme de la rencontre, la formation de Saguenay se dirigera à Rivière-du-Loup pour conclure le programme double contre les 3L.



Le 15 décembre dernier, Jean-Simon Allard avait reçu un tir foudroyant au visage qui l'avait forcé à passer sous le bistouri. Près de deux mois plus tard, il est de retour en pleine santé. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE CURLING MASCULIN

Journée parfaite pour le quatuor de Desjardins

FRÉDÉRIC MARCOUX
fmarcoux@lequotidien.com

Dans un duel à saveur régionale au Championnat provincial de curling masculin Tankard, jeudi, à Glenmore, l'équipe de Robert Desjardins (hôtel Le Montagnais) a facilement disposé de la formation de Yannick Martel (Kéno-gami/Riverbend), au compte de 7 à 1, dans le cadre du match de bris d'égalité.

Après leur victoire en avant-midi, Desjardins et sa bande, formée de Pierre-Luc Morissette, Jean-Sébastien Roy, René Dubois et Thierry Fournier, ont brillé à nouveau avec un gain convaincant de 7-1.

En début de soirée, ils ont signé leur troisième victoire de la journée pour boucler la boucle de brillante façon, cette fois au compte de

9 à 5 au dixième bout.

La formation tentera une fois de plus de prolonger sa présence au tournoi en ajoutant un autre gain vendredi matin. Sa fiche est présentement de cinq victoires et trois revers.

Pour ce qui est des deux autres équipes qui alignent des régionaux, la formation de Simon Dupuis, qui compte sur Olivier Beaulieu et Simon Brassard, deux jeunes joueurs d'âge junior, a baissé pavillon dans un match de bris d'égalité par la marque de 6 à 3.

De son côté, l'équipe de Jesse Mullen, membre du Club Kéno-gami, s'est inclinée 8 à 3, jeudi matin.

Toutefois, son équipe a marqué six points lors des deux derniers bouts pour se sauver avec une victoire de 10 à 6 en soirée. Il s'exécutera lui aussi sur la glace vendredi matin.

› BOUT PARFAIT



Une équipe de curling régionale a réussi un bel accomplissement, dimanche dernier, en réalisant un bout parfait. L'équipe de Réginald Dubé du Club Riverbend d'Alma peut se targuer du fait d'armes. Celui-ci est survenu dans le cadre du tournoi régional des retraités du Club de curling de Kéno-gami. Sur la photo, Réginald Dubé, Raynald Lapointe, Jacques Larouche et Roger Larouche ont le sourire aux lèvres, après avoir immortalisé leur exploit. La 28e édition du tournoi se terminera le 10 février. 64 équipes et 256 joueurs sont présents. **FRÉDÉRIC MARCOUX** — PHOTO COURTOISIE

› DES MILLIERS DE PARTISANS POUR LES EAGLES



Des centaines de milliers de partisans des Eagles ont convergé vers Philadelphie - certains avant que le soleil ne se lève - jeudi, afin de ne rien manquer du tout premier défilé des champions du Super Bowl dans cette ville. Certains ont couché dans leur véhicule ou dans leurs bureaux afin de s'assurer de voir leurs héros défilant sur Broad Street, l'artère principale entre le stade de l'équipe et l'hôtel de ville, déjà complètement bloquée par les partisans plus de quatre heures avant le début du défilé, vers 11h. Ce défilé couronnait près d'une semaine de festivités pour les partisans des Eagles, qui ont célébré le premier titre de l'équipe en près de 60 ans. Menés par leur quart substitut et l'entraîneur-chef Doug Pederson, à sa deuxième saison dans ce poste seulement, les Eagles ont vaincu les puissants Patriots de la Nouvelle-Angleterre 41-33, dimanche. — PHOTO AP, JESSICA GRIFFIN

12 MÉDAILLES EN BIATHLON

Les régionaux s'illustrent

FRÉDÉRIC MARCOUX
fmarcoux@lequotidien.com

La délégation de 12 biathlètes du corps de cadets Inter-Éléments de Falardeau et Saint-Honoré a récolté 12 médailles, les 27 et 28 janvier dernier, dans le cadre de la première étape de la série des Championnats de biathlon cadet et de la finale régionale des Jeux du Québec.

La compétition, qui regroupait sept unités du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se déroulait au Toboski de Saint-Félicien.

Du côté des garçons, dans la catégorie junior, Ryan Tremblay a gagné la médaille de bronze, tout juste devancé par son compatriote Jérémy Tremblay qui se sauve avec l'argent.

Pour ce qui est de la catégorie senior, Xavier Dionne a remporté le bronze.

Dans la catégorie benjamin, Jean-Nicolas Gobeil a terminé sur la plus haute marche du podium, suivi de Bruno Bouchard.

Chez les filles, dans la classe junior, Véronique Tremblay a terminé en troisième place.

En équipe, les biathlètes du corps de cadets Inter-Éléments de Falardeau et Saint-Honoré ont gagné quelques médailles pour boucler la boucle de brillante façon.

Les jeunes ont donc excellé aux

épreuves de tir, tout comme en ski skating.

La prochaine étape se déroulera au centre Myriam Bédard de Valcartier

du 16 au 18 février. Une vingtaine de participants du corps de cadets Inter-Éléments Falardeau et Saint-Honoré seront au rendez-vous.

Soyez de la

L'arrivée du nouveau joueur MICHEL PÉRIARD

PARTIE!

Pour du fun et du hockey

DE PROS

Vendredi 9 février 2018, 20 h

• Palais des Sports

3L

RIVIÈRE-DU-LOUP

VS

MARQUIS

J

UNIONNIÈRE



c'est ça que j'm



Groupe
AUTOCAR
Jeannois inc.

Échangez votre facture d'un achat fait dans un des restaurants participants contre un billet de match pour un enfant de 12 ans et moins. L'achat doit avoir été effectué au maximum 5 jours avant le match.

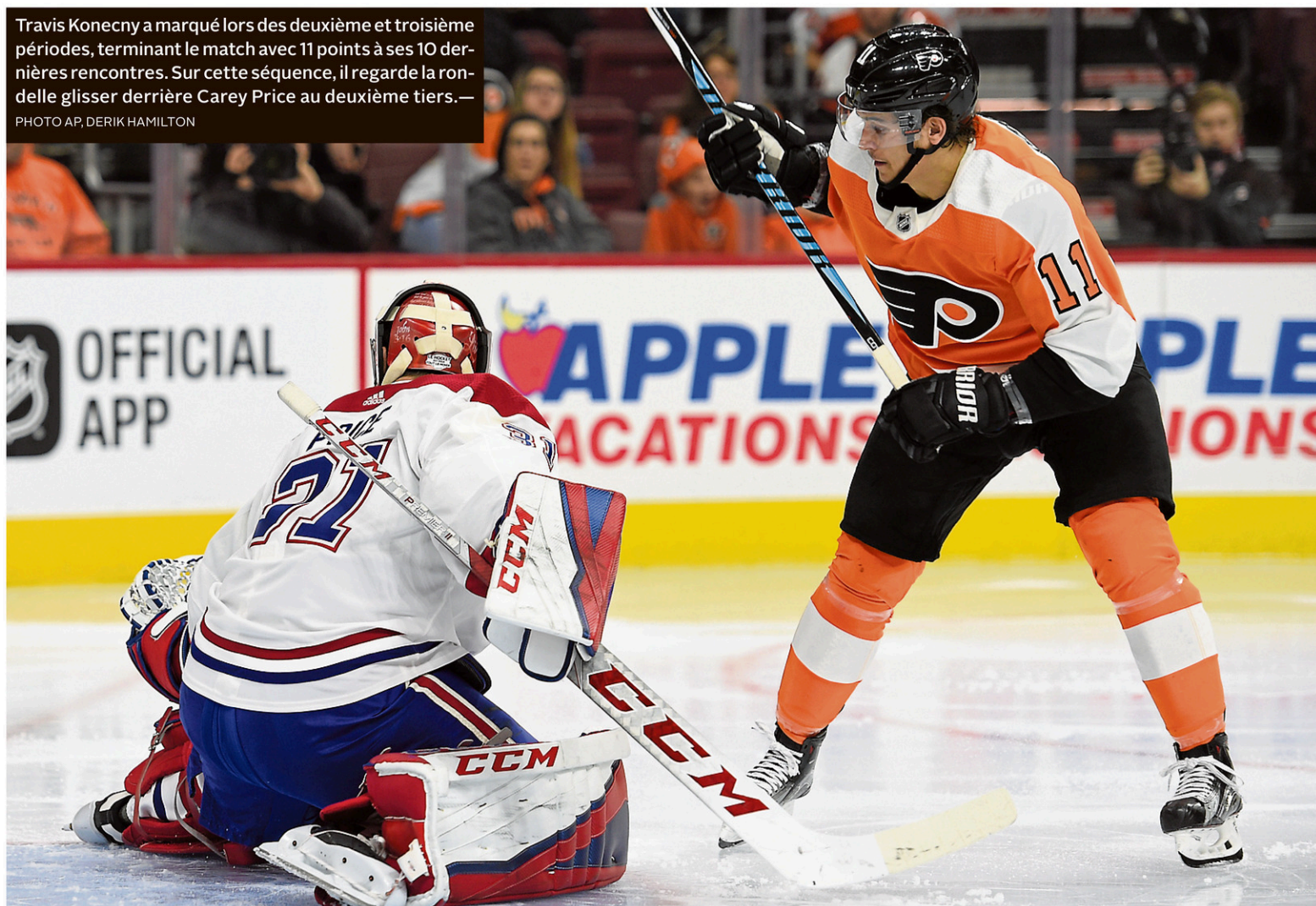
BILLETTERIE ouverte dès 10 h

418 542-3199

ou lesmarquis@hotmail.ca

On vous attend!

Travis Konecny a marqué lors des deuxième et troisième périodes, terminant le match avec 11 points à ses 10 dernières rencontres. Sur cette séquence, il regarde la rondelle glisser derrière Carey Price au deuxième tiers.—
PHOTO AP, DERIK HAMILTON



DÉFAITE À PHILADELPHIE

Le Canadien indiscipliné

Presse canadienne

Travis Konecny a signé un doublé et les Flyers de Philadelphie ont gagné 5-3 face à un Canadien de Montréal indiscipliné, jeudi.

Konecny a marqué lors des deuxième et troisième périodes, terminant le match avec 11 points à ses 10 dernières rencontres.

Claude Giroux et Jakub Voracek ont fait mouche en avantage numérique pour les Flyers, qui avaient perdu leurs deux derniers matches à la maison.

Ivan Provorov a mis la touche finale dans un filet désert, avec 56 secondes au cadran.

Le résultat correspondait à l'humeur du jour dans la ville de Rocky, où se tenait jeudi le défilé des champions du Super Bowl, les Eagles.

Giroux a aussi fourni deux mentions d'aide, une de moins que Shayne Gostisbehere.

« Il est dangereux, a dit le gardien du Canadien Carey Price, à propos de Giroux. Il trouve toujours le moyen d'aider son équipe. Quant à moi, si j'avais fait quelques gros arrêts de plus, ça aurait

probablement fait la différence. »

Artturi Lehkonen, Logan Shaw et Brendan Gallagher ont été les buteurs du Canadien, qui était en quête d'un troisième gain consécutif.

« Nous avons créé l'égalité deux fois et nous pensions connaître un meilleur début de troisième période, a dit l'entraîneur du Canadien, Claude Julien. Nous aurions dû faire mieux à court d'un homme. Une petite erreur ici et là, ça devient coûteux, et c'est ce qu'il faut corriger. »

Price a bloqué 23 tirs pour le Tricolore, qui va maintenant se préparer à accueillir P.K. Subban et les Predators de Nashville, samedi soir.

Le CH va ensuite jouer au Colorado, en Arizona et à Las Vegas avant de retrouver les Flyers en Pennsylvanie, le 20 février.

Brian Elliott a fait 25 arrêts pour les Flyers, qui méritaient un deuxième gain de suite, après quatre défaites d'affilée.

Konecny a fait 1-0 seulement 42 secondes après le début du deuxième tiers, inscrivant son 12^e filet de la campagne. Arrivant à l'embouchure gauche, il a redirigé une savante passe de Giroux.

Le Tricolore venait de rater deux passes de suite au milieu de la patinoire.

À 6 : 22 dans l'engagement, Tomas Plekanec a visité le cachot pour la deuxième fois du match, pour avoir fait trébucher. Price a frustré Simmonds, qui voulait faire dévier un tir de Voracek. Le rebond est allé à Claude Giroux, mais Price a fait l'arrêt avec sa jambe gauche. Peu après, Lehkonen et Logan Shaw ont soutiré un deux contre un qui s'est soldé par un tir de loin de Lehkonen.

Le Canadien a nivelé le score à mi-chemin en période médiane, en désavantage numérique (Byron Froese, coup de bâton). Après avoir volé le disque à Voracek à la ligne bleue, Lehkonen s'est approché et un tir des poignets lui a valu un troisième but à ses deux derniers matches, à 9 : 09.

Mais 28 secondes plus tard, les Flyers ont pris l'avance 2-1 quand un tir des poignets de Giroux a fait mouche dans le côté gauche du filet, alors que Simmonds bloquait la vue de Price. Le Franco-Ontarien totalise 16 buts cette saison, incluant trois à ses six dernières rencontres.

Le CH a frappé à nouveau avant

le deuxième entracte, Shaw récoltant son quatrième but de la saison. Il a travaillé ferme en zone adverse et il a tiré du revers, mais la rondelle a été stoppée par Radko Gudas. Shaw a persévéré et c'est avec un tir des poignets qu'il a battu Elliott, à 18 : 49.

Les Flyers ont toutefois filé vers la victoire grâce à deux buts rapides en début de troisième tiers.

Plekanec a accroché en fin de deuxième période, et c'est donc la dernière de ses trois punitions qui aura été coûteuse. Giroux a fait une longue passe au cercle gauche à Voracek, qui a déjoué Price avec un tir des poignets, à 00 : 27 au troisième vingt.

Plekanec a commis son match le plus indiscipliné de la saison. Voracek en est à 10 points depuis sept matches, dont trois buts.

Une minute et une seconde plus tard, les Flyers ont porté leur cousin à 4-2. Konecny a complété un doublé sur un rebond, la rondelle s'étant immobilisée tout juste derrière Price, suite à un tir de la pointe de Gostisbehere.

Gallagher a corsé les choses à 17 : 06, faisant dévier une passe de Jonathan Drouin, mais le Canadien est arrivé à court.

WEISE DE RETOUR

Après avoir passé les 13 matchs précédents à réfléchir quelque part sur les galeries de presse de la Ligue nationale, Dale Weise était finalement de retour au jeu. Le vétéran attaquant, qui n'avait pas pris part à un seul match depuis le 4 janvier, a donc été employé par l'entraîneur des Flyers, Dave Hakstol, et fort probablement que la visite du CH, ancien club de Weise, a été pour quelque chose dans cette décision. Weise n'a presque pas été visible lors de la soirée – il n'a disputé que 7 min 44 s de temps de jeu, le joueur le moins actif des deux équipes – et n'a pas non plus réussi à s'inscrire sur la feuille de pointage. Pendant ce temps, Phillip Danault, l'un des deux joueurs obtenus par le Canadien dans la transaction de Weise chez les Blackhawks de Chicago il y a presque deux ans, continue à s'entraîner en solitaire. Danault n'a pas fait le voyage vers Philadelphie.

LEHKONEN

Artturi Lehkonen a réussi un exploit, d'une certaine façon en tout cas, hier soir à Philadelphie : un but contre une autre équipe que les Sénateurs. Déjà que le jeune Finlandais n'avait pas marqué très souvent cette saison, il se trouvait qu'en plus, ses quatre buts avaient tous été réussis contre Ottawa ! Celui-ci, réussi en désavantage numérique lors de la deuxième période, est son troisième but à ses deux derniers matches. « Ça m'enlève un peu de pression, parce que quand tu passes trop de temps sans marquer, ça devient difficile. J'aurais aimé que ce but nous donne quelque chose, mais ça ne nous a pas permis d'aller chercher la victoire. »

L'INDISCIPLINE DE PLEKANEC

Trois pénalités pour un seul joueur, ça ne paraît pas très bien. Trois pénalités pour un vétéran, ça paraît encore moins bien, et c'est pourtant ce qui est arrivé à Tomas Plekanec. Le joueur tchèque a écopé d'une punition en première puis de deux autres en deuxième. La dernière, qui a continué en début de troisième période, a d'ailleurs mené au troisième but des Flyers, celui de Voracek. « C'est des punitions de bâton, a expliqué l'entraîneur. Ces choses-là, on doit vraiment faire attention avec les nouveaux règlements. Ce n'est pas un gros coup de bâton, mais si ça touche la main ou le gant, c'est une punition. » **LA PRESSE**



Même si elle avait renoncé à sa carrière de ski de fond, Anne-Marie Comeau a été en mesure de se qualifier pour les Jeux, un exploit qui ne surprend pas l'entraîneur-chef de l'équipe canadienne. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Anne-Marie peut partir son moteur

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

PYEONGCHANG — «La présence d'Anne-Marie aux Jeux olympiques est une belle histoire. Ça prouve qu'en ski de fond, ça prend un bon moteur. Tu ne fais pas de la Formule 1 avec un Ford Escort», illustre Côme Desrochers, directeur général d'Excellence Sportive Québec Lévis à propos de la fondeuse de 21 ans qui dispute sa première course, samedi.

Anne-Marie Comeau prendra le départ de l'épreuve de skiathlon, qui consiste à 7,5 km en classique et 7,5 en style libre. Il s'agira de sa première course d'une série qui pourrait se rendre jusqu'à six. Elle en fera au minimum cinq, le sprint par équipe n'étant pas à son agenda pour l'instant.

La jeune femme de 21 ans s'est qualifiée pour les Jeux lors des essais nationaux, en janvier au Mont-Sainte-Anne. Elle avait renoncé à sa carrière en ski de fond voilà quelques années pour se concentrer sur le club d'athlétisme de l'Université Laval, où elle est l'une des vedettes de l'équipe de cross country.

«Pour le commun des mortels, ça peut sembler une surprise de la

voir ici, mais dans le milieu du ski de fond, ce n'en est pas une. Personnellement, ça ne m'étonne pas du tout, elle a beaucoup de talent, on se doutait au début de l'été que c'était possible», raconte pour sa part Louis Bouchard, l'entraîneur-chef de l'équipe canadienne et du Centre national d'entraînement Pierre Harvey (CNEPH).

PRESQUE QUALIFIÉE À 17 ANS

La sportive de Saint-Ferréol-les-Neiges ne faisait plus partie du CNEPH depuis quelques années. Elle s'entraînait sous la gouverne de Frédéric Touchette et David Grégoire au club Nordique Mont-Sainte-Anne. Elle était déjà assurée d'aller au Mondial U-23, mais les plans ont changé après les essais nationaux.

«Je trouve fantastique ce qu'ils ont fait depuis le début de l'été en s'occupant d'Anne-Marie. Les astres étaient alignés pour qu'elle soit aux Jeux. Ça fait longtemps qu'on savait qu'elle était une athlète formidable et qu'elle avait un talent incroyable. Le contexte était aussi favorable pour elle. Maintenant, à ce niveau, toutes les filles ont un bon moteur, c'est la puissance qui fait la différence.»

Bouchard rappelait que Comeau avait pris la 18^e place au skiathlon au Mondial junior, en 2012. Et en

2014, elle a raté sa sélection aux Jeux de Sotchi par une seule position, sa troisième place aux essais ne lui permettant pas d'aller aux Jeux. Elle n'avait alors que 17 ans.

«Anne-Marie avait des prédispositions physiques pour réussir ce qu'elle a fait, elle s'en est servie. Ça lance le message que si tu n'as pas la physiologie pour le faire, il est difficile de devenir un bon fondeur. Alex, par exemple, possède le mélange parfait : il a le moteur et l'approche mentale pour exceller, ce qui en fait l'un des meilleurs fondeurs au monde», enchaîne Desrochers.

À PyeongChang, Bouchard supervise autant l'équipe masculine que féminine. Il la dirigera donc encore, au cours des deux prochaines semaines, après l'avoir fait pendant son passage au CNEPH. «Tout le monde du ski de fond connaît son histoire depuis longtemps, c'est maintenant à monsieur et madame tout le monde de la découvrir.»

Jusqu'à maintenant, elle pourra rater seulement le sprint par équipe. Mais encore là, Bouchard laisse une porte entre-ouverte. «Autant chez les dames que les hommes, il n'y aura pas surprises, vous allez pouvoir deviner comme nous qui en fera partie en regardant les résultats des prochaines courses.»

› QUÉBÉCOIS EN ACTION

VENDREDI

Snowboard, qualifications *slopestyle* 20h*: Maxence Parrot (Bromont), Sébastien Toutant (Repentigny)

SAMEDI

Ski de fond, skiathlon 2h15: Cendrine Browne (Saint-Jérôme), Anne-Marie Comeau (Saint-Ferréol-les-Neiges)

Patinage courte piste, qualifs 500 et relais femmes; finale 1500 hommes 5h: Kassandra Bradette (Saint-Félicien), Kim Boutin (Sherbrooke), Valérie Maltais (Saguenay-La Baie), Marianne St-Gelais (Saint-Félicien), Pascal Dion (Montréal), Samuel Girard (Ferland-et-Boilleau), Charles Hamelin (Sainte-Julie)

*heure du Québec

› RENDEZ-VOUS



La Norvégienne Marit Bjorgen compte 10 médailles olympiques à sa collection. — PHOTO AFP, ODD ANDERSEN

› **La reine Marit.** Si Anne-Marie Comeau vivra son baptême olympique lors du skiathlon cette nuit (2h15, heure du Québec), la Norvégienne Marit Bjorgen sera en quête de sa... 11^e médaille olympique, elle qui a en compte 6 d'or, 3 d'argent et 1 de bronze. À PyeongChang, la Norvégienne de 37 ans tentera de rejoindre son compatriote Ole Einar Bjørndalen en tête du classement des sportifs les plus médaillés aux Jeux d'hiver avec 13 médailles (8-4-1) en biathlon. Bjorgen avait réalisé une véritable razzia lors des derniers Mondiaux-2017 en décrochant quatre titres. Elle aura toutefois beaucoup de travail pour espérer rejoindre Bjørndalen. Elle a été quelque peu en retrait cette saison en Coupe du monde, avec une seule victoire, sur le 10 km en style classique. Un hiver maigre pour celle qui totalise 112 succès dans sa carrière. Championne du monde en titre du skiathlon — son 18^e sacre aux Mondiaux de 2017 constitue un record — elle pourrait décrocher la première médaille d'or des JO-2018. Pour le skiathlon comme pour la suite, Bjorgen devra toutefois faire face... aux autres Norvégiennes. À commencer par Heidi Weng, en tête de la Coupe du monde de distance, et lauréate du Tour de ski en janvier. **AFP**



Parmi la délégation canadienne, 16 athlètes sont en provenance de la grande région de Québec, dont la capitaine de l'équipe féminine de hockey, Marie-Philip Poulin. — LA PRESSE, BERNARD BRAULT

La grande famille de Québec

CARL TARDIF
CHRONIQUE
ctardif@lesoleil.com



ENVOYÉ SPÉCIAL

Pour diverses raisons, ils ne participeront pas tous au défilé de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques.

Mais n'ayez crainte, ils feront quand même sentir leur présence au cours des prochains jours.

Le contingent d'athlètes en provenance de la grande région de Québec — et du Bas-Saint-Laurent — est imposant. On en compte 16, dont un qui portera les couleurs du Maroc. Il y en a aussi quelques autres, originaires de l'Estrie, de l'Outaouais ou de Montréal, à avoir choisi de s'entraîner dans la capitale.

De mémoire, il s'agit du plus important groupe d'athlètes de Québec à avoir pris part aux Jeux depuis 1998, à Nagano. Comment expliquer un tel phénomène ?

« Il y a un *buzz* d'excellence qui s'est développé à Québec au fil des ans. On forme une grande famille, et dès qu'un athlète

s'amène ici, il en fait partie, sans distinction d'où il vient. Pour les fréquenter au quotidien, ça ne m'étonne pas qu'il y en ait autant. Dans la salle d'entraînement, tous les sports se retrouvent et se poussent les uns les autres, s'échangent de l'information », indique Côme Desrochers, directeur général d'Excellence Sportive Québec Lévis, qui participe lui-même à ses premiers Jeux olympiques.

Il est affecté au Centre de performance en montagne de l'équipe canadienne afin de supporter les athlètes en ski de fond, biathlon, ski acrobatique, ski alpin, *snowboard*, etc. Il se disait excité et fébrile à l'idée de vivre son baptême des Jeux.

« Surtout que ça s'inscrit dans ce que je fais quotidiennement. En plus, je tombe dans une année où il y a une très grande représentation des athlètes de Québec. Excellence Sportive Québec Lévis

soutient 33 % des athlètes québécois présents aux Jeux, ce n'est pas mauvais. »

.....

Il fut un temps où la région de Québec ne parvenait pas à être la destination rêvée pour les athlètes de haut niveau, mais cette situation a évolué. On retrouve plusieurs centres nationaux d'entraînement, notamment en ski de fond, ski acrobatique, patinage de vitesse sur longue piste et canoë-kayak.

« Nous avons connu nos années de vaches maigres, mais cela rapporte aujourd'hui. Qu'il y ait trois patineurs de longue piste à PyeongChang provenant du Centre national Gaétan-Boucher, c'est exceptionnel, considérant qu'ils s'entraînent dans des conditions qui ne sont pas optimales. Je lève mon chapeau à Gregor [Jelonek] et aux athlètes », lance celui qui prévoit un exode de la courte piste vers la longue piste lorsque l'anneau sera recouvert.

Excellence Sportive Québec Lévis met tout à la disposition des athlètes pour maximiser leur développement. Les meilleurs spécialistes sont réunis autour de la même table pour un but commun. « Chez nous, on ne touche pas aux infrastructures, mais on entoure les athlètes avec le reste. Ça paraît bien de dire qu'on a pu aider, ne

serait-ce que 1 %. Mais dans un monde où une épreuve se gagne par une fraction de seconde, 1 %, ça peut faire la différence sur le dernier coup de lame. »

Desrochers ne voit pas le départ prochain à la retraite de certains gros noms comme la fin d'une époque. Les athlètes d'aujourd'hui céderont leur place à ceux de demain, ainsi tourne la roue du sport d'élite. La relève est déjà en place, certaines disciplines s'effaceront un peu au profit d'autres sports.

« Il y a 10 ans, on était les parents pauvres en ski de fond, on est devenu l'une des fédérations les plus fortes au pays. Tous les sports ne peuvent pas être *hot* en même temps. Ça prend aussi des athlètes qui jouent le rôle de locomotive, comme Alex [Harvey]. Avec Jean-Philippe LeGuellec qui revient dans le biathlon, ce sport va remonter.

Je ne pense pas que le départ de certains signifiera la fin d'une époque. Pierre Harvey, Gaétan Boucher, Myriam Bédard, Caroline Brunet et Philippe LaRoche ont tous pris leur retraite, un jour, et le sport a continué. Il y a de belles surprises aux Jeux, comme Anne-Marie Comeau et Laurence St-Germain, mais il y a aussi de très bons jeunes qui cognent à la porte et dont on entendra parler dans les prochaines années. »

GAIN DES SAGS À HALIFAX
AUTRE VICTOIRE SIGNÉE BOUTHILLIER
26

REVERS DE 5-3 LE CANADIEN BATTU À PHILADELPHIE
28

PYŒONGCHANG

2 0 1 8

LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

5h30 • REDIFFUSION 18h30

ICI RADIO-CANADA  TÈLÈ



DIFFUSEUR OFFICIEL



LA VENTE DU MILLION

PERMETTEZ-VOUS DE RÊVER!

MAGASINEZ ET GAGNEZ

1 000 000 \$

Vous avez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100 \$

ÉPARGNEZ
1000 \$

75 POUCES

SMART TV

Téléviseur QLED

5023⁹⁹

ÉCOFRAIS INCLUS
4999,99 + 24,00

99⁹⁹

50 mois

Courant: 5999,99

50

CHANCES



SAMSUNG

Téléviseur HDR intelligent,
QLED PTR-669903

Obtenez une console
XBOX ONE X 1 To

GRATUITE

à l'achat d'un téléviseur
QLED 55 pouces et plus

UNE VALEUR DE 599,99



PTR-685617
Promotion en vigueur jusqu'au 15 février 2018

ASUS

Ensemble ordinateur, clavier et souris
PTR-912415

- Processeur i7-6700
- Windows 10

MÉMOIRE 12 GO

851²⁹

ÉCOFRAIS INCLUS
849,99 + 1,30

23⁶¹

36 mois

Courant: 999,99

8

CHANCES

ÉPARGNEZ
150 \$

1 TO + 8GO SSD



JUSQU'À 50 VERSEMENTS SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

55 POUCES

Panasonic

Téléviseur intelligent
4K Ultra HD PTR-684212

9

CHANCES

923⁹⁹

ÉCOFRAIS INCLUS
899,99 + 24,00

24⁹⁹

36 mois



YAMAHA Paradigm

Ensemble de cinéma maison PTR-912703

- Récepteur 7,2 canaux de 630 watts PTR-674924
- Ensemble de haut-parleurs PTR-912655

25

CHANCES

2503⁹⁹

ÉCOFRAIS INCLUS
2499,99 + 4,00

49⁹⁹

50 mois

Courant: 3599,99

ÉPARGNEZ
1100 \$



CONCOURS EXCLUSIF

À tous ceux qui auront complété leur profil client

EN FÉVRIER, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER cet ensemble lit articulé et matelas

une valeur de **2649⁹⁸\$**

POUR PARTICIPER : rendez-vous au tanguay.ca ou textez le mot «ZEDBED» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

4^e Gagnante-Finaliste
Mme Jeanne-D'Arc Croussette
Lévis

Pour connaître les gagnants-finalistes surveillez tous les samedis **TVA**

Livraison gratuite*

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI | NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrai applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrai. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Cette offre est en vigueur jusqu'au 4 février 2018. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 1^{er} janvier et se termine le 28 février 2018 à 17 heures. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Cette annonce sera en vigueur jusqu'au 11 février 2018. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.